

En visite en Alberta

Lévesque aussi arrogant que Trudeau

CALGARY (PC) — La visite-éclair effectuée mercredi en Alberta par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, n'a pas laissé les Albertains indifférents.

Les réactions variaient entre une certaine sympathie à la dénonciation vigoureuse.

Celles-ci se sont manifestées dans les journaux, notamment dans le quotidien The Albertan, de Calgary, qui publiait dans sa livraison de mercredi, un billet ironique du "columnist" Fred Kennedy, intitulé: Lévesque: How smart is smart?

Dans son billet, le columnist,

après avoir invité son lecteur à interrompre son petit déjeuner et à se courber en signe de déférence envers M. Lévesque qui nous honore de sa visite, soutient que le premier ministre du Québec est le seul politicien au Canada capable de rivaliser avec M. Trudeau sur le terrain de l'arrogance.

"Je suis sûr, écrit M. Kennedy, que M. Lévesque sait mieux que quiconque que la majorité de son peuple ne votera jamais en faveur de la séparation du Québec du reste du Canada. Il passe le temps en scrutant les possibilités qu'il aurait de tirer des concessions

d'un gouvernement central complaisant."

De son côté, sous sa rubrique de l'opinion du lecteur, le Calgary-Herald publie une lettre d'un correspondant de Fort MacMurry, au nord de l'Alberta, invite les lecteurs du quotidien de Calgary à "unir leurs voix pour rappeler au premier ministre québécois et aux autres renégats que les Canadiens ne permettront pas la destruction du pays."

Aimable

En revanche, l'accueil fait par l'homme de la rue ou ceux qui se

bousculaient dans le hall du Calgary Inn, hôtel où est descendu le leader péquiste, a généralement été discret, marqué tantôt par la curiosité, tantôt par un début de sympathie pour l'homme dont tous ou à peu près s'entendent à reconnaître l'intelligence.

M. Lévesque est arrivé à Calgary tard en soirée lundi et à l'hôtel où il était accompagné de quelques membres de son personnel, il a été accueilli par M. Clakke Thomas, président de la Conférence, éditorialiste à la Gazette-Herald de Pittsburgh.

Les personnes présentes lui ont

serré la main avant que M. Lévesque ne gagne son appartement, non sans avoir échangé quelques propos aimables avec les personnes présentes au bar où il est allé se rafraîchir.

Le premier ministre ne s'est pas attardé cependant et s'est retiré pour la nuit, avant de préparer hier matin son discours dans lequel il a promis comme il l'a déjà fait au Québec, d'accepter le verdict populaire, à l'issue du référendum sur la question de l'indépendance du Québec.

Autres nouvelles en page A9.



René Lévesque

EN BREF

La CSD satisfaite

La Centrale des syndicats démocratiques par la voix de son président Paul-Emile Dalpé, s'est déclarée satisfaite des quatre "mini-sommets" économiques et en souhaite la poursuite.

En page A 8

Editorialistes anglophones

Le premier ministre du Québec, René Lévesque a brossé hier un portrait global concernant la culture, l'économie et l'indépendance devant quelque 110 editorialistes anglophones.

En page A 9

Popularité de Carter

De récents sondages indiquent une certaine baisse de la popularité du président des Etats-Unis. Cette baisse semble provenir de la réticence du président à renvoyer le directeur du budget, M. Bert Lance.

En page B 11

Prison pour le candidat au suicide

SAINT-ALBANS, Angleterre -- James Lyons, un ouvrier de 33 ans, était las de la vie et de ses difficultés qu'il jugeait insurmontables, mais sa tentative de suicide n'a rien arrangé.

Pour mettre fin à ses jours, il s'était allongé sur la voie de chemin de fer reliant Londres à Liverpool. Mais l'express qui arrivait parvint à stopper à temps et il se releva indemne.

Toutefois, la compagnie des chemins de fer engagea des poursuites en justice, arguant que la circulation sur la ligne avait du être interrompue pendant une heure en raison de l'incident, ce qui avait retardé 11 trains de voyageurs et deux convois de marchandises.

Le tribunal de St-Albans vient de condamner le désespéré à 18 mois de prison avec sursis et 275 livres, approximativement cinq cents dollars, d'amende. Mais James Lyons n'en a cure: il a retrouvé goût à la vie.

SPORTS

Retour

Mario Marinoff et Eric Morin reviennent dans la région après un séjour avec les Dynamos de Shawinigan. Pour sa part, Marinoff se rapporte aux Marquis de Jonquière.

En page B 1

Opportuniste

André Dawson procure la victoire des Expos avec un coup opportun à la douzième manche.

En page B 1

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 10
— Annonces classées	B 9
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 6
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	B 5
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	A 10
— Patron	B 9
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINTE-JEAN

4e année No 291

Jeudi 15 septembre 1977

24 pages 25 cents

Exaspérés, les policiers prendront les grands moyens

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les policiers de Chicoutimi ont décidé d'user de moyens de pression pour convaincre les administrateurs municipaux d'en venir à une entente sur leur contrat de travail échu depuis le 31 décembre 1976.

Ce sera une escalade, a dit le président du syndicat, M. Serge Fillion, et au départ, nos moyens de pression seront à court terme."

Le Syndicat des policiers de Chicoutimi a dénoncé, de plus, les conditions de travail dans lesquelles les policiers sont obligés d'oeuvrer, faisant part à la presse que leurs locaux, en plus d'être exigus, ne permettent aucune confidentialité.

Enfin, ils ne veulent pas que les agents de sécurité portent un uniforme identique au leur, alors que le public peut confondre le travail de policier à celui de placier au Centre Georges-Vézina.

M. Serge Fillion, le président du syndicat, a de plus fait savoir qu'un règlement de la Ligue junior majeure du Québec veut que le service d'ordre soit assermenté et apte à faire des expulsions et des arrestations.

Autre texte en page A 3.



Les policiers de Chicoutimi, exaspérés, ont réclamé hier, que les administrateurs municipaux négocient leur contrat de travail expiré depuis le 31 décembre, en plus de demander la construction d'une centrale digne de leur travail de profession. Sur la vignette, de gauche à droite, le policier Gaston Larouche, directeur du syndicat; M. Serge Fillion, président, de même que les directeurs du syndicat, MM. Julien et André Gaudreault.

Hausse des trois régimes de pension

OTTAWA (PC) -- Le ministère de la Santé et du Bien-être social a annoncé hier une hausse des prestations de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint à compter d'octobre prochain.

Comme le prévoit la Loi sur la sécurité de la vieillesse, ces hausses sont fondées sur le coût de la vie et cette augmentation est en fait, la seizième hausse trimestrielle.

Le nouveau total mensuel pour une personne seule qui reçoit la prestation de base de la sécurité sur la vieillesse et le supplément maximal s'établit à \$255.94.

Pour un couple marié dont les deux conjoint sont pensionnés, la prestation de base ajoutée au supplément de revenu portera leur revenu mensuel global à \$488.24. Quant à la prestation de base de la sécurité de la vieillesse, elle passera de \$147.05 à \$150.43 au mois d'octobre.

Signalons que le supplément de revenu garanti est versé aux pensionnés qui ont comme unique revenu la pension de vieillesse. Le montant du supplément varie selon le revenu.

Le supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée, dont le conjoint n'est pas pensionné et ne reçoit pas d'allocation au conjoint, sera porté de \$103.14 à \$105.51. Le supplément maximal pour les conjoints bénéficiaires de la pension sera portée de \$91.58 à \$93.69. Si on ajoute cette somme à la pension de base, cela signifie que chaque conjoint pensionné recevra mensuellement \$244.12 et le couple \$488.24.

L'allocation au conjoint est accordée aux personnes de 60 à 65 ans dont le conjoint est bénéficiaire de pension de la sécurité de la vieillesse et répond aux conditions de résidence. L'allocation maximale au conjoint passera de \$238.63 à \$244.12.

Le taux d'inflation porté à 8.3 pour cent

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a encore progressé au cours du mois d'août, ce qui a porté le taux d'inflation à 8.3 pour cent pour les 12 derniers mois.

Statistique Canada a révélé hier que l'indice a augmenté de quatre dixième de un pour cent, ce qui représente la plus faible hausse depuis le mois de décembre 1976.

Cette faible progression est due en grande partie à la baisse saisonnière des prix des légumes.

Le taux d'inflation dépassera cependant, largement les prédictions des experts du ministère des Finances qui avaient annoncé que le taux d'inflation serait d'environ six pour cent en 1977.

L'indice du coût de la vie augmentera de façon plus importante le mois prochain, alors que Statistique Canada devra tenir compte de la hausse du prix du pétrole et de l'huile à chauffage qui est entrée en vigueur à la fin du mois d'août.

Les aliments

L'augmentation des prix des

fruits frais, du porc et de la volaille sont les principaux responsables de la montée de l'indice des aliments, qui a progressé de un demi pour cent.

Les prix du pain, des fruits et légumes en boîte ou surgelés, du thé, du café, des huiles et des corps gras ont aussi augmenté.

Par ailleurs, près des deux cinquièmes de l'augmentation de l'indice du coût de la vie sont attribuables à la majoration des frais de logement, tant en propriété qu'en location.

Statistique Canada a observé une hausse du coût des assurances immobilières, ainsi qu'un relèvement des prix des manteaux, des chaussures pour hommes et femmes, et des services de coiffure.

Le prix de la bière et des autres consommations alcooliques dans les bars et restaurants a aussi augmenté au cours du mois d'août, selon le relevé de l'agence fédérale.

En termes réels, les mêmes biens et services coûtaient \$12 de plus en août 1977 qu'en août 1976. Alors que ce panier à provi-

sion coûtait \$150 il y a un an, il était de \$161.80 au mois de juillet 1977 et 162.50 au mois d'août 1977.

Bien que l'augmentation de l'indice du coût de la vie n'a que légèrement progressé entre le mois de juillet et août, la situation économique au pays ne s'améliorera pas sensiblement au cours des prochains mois.

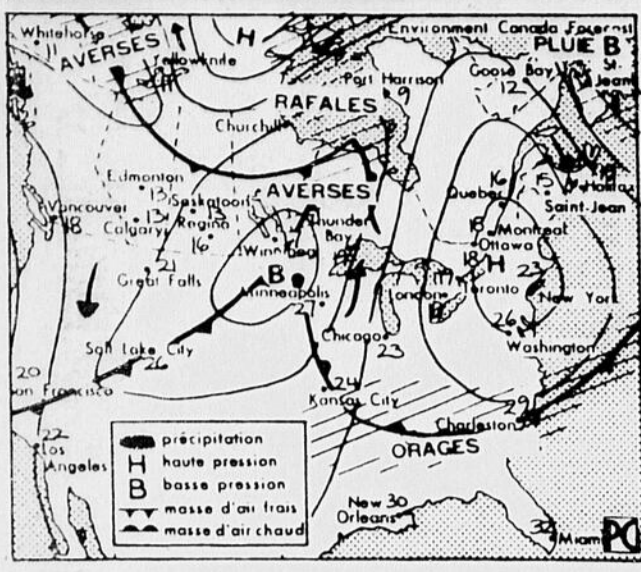
Mardi, Statistique Canada a révélé qu'il y avait 838.000 chômeurs au pays au mois d'août soit 50.000 de moins qu'au mois de juillet. Toutefois, selon les taux désaisonnalisés le chômage a augmenté de 8.1 pour cent pour passer à 8.2 pour cent.

Seul un des conseillers du leader de l'opposition M. Joe Clark a commenté cette nouvelle augmentation de l'indice du coût de la vie.

Selon M. James Gillies, député de Don Valley, l'économie canadienne se trouve dans un état de crise. Il a déclaré qu'il est maintenant trop tard pour tenter de redresser la situation pour éviter un hiver catastrophique.

Autre nouvelle en page B 7

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Outaouais et Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 17 à 19. Aperçu pour vendredi: beau.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides et Abitibi: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 15 à 18. Aperçu pour vendredi: beau.

Québec, Trois-Rivières, Haute-Mauricie et Cantons de l'Est: ciel variable et vents modérés. Maximum, 15 à 17. Aperçu pour vendredi: beau.

Chibougamau et Saguenay-Lac-Saint-Jean: ciel variable et vents modérés. Maximum, 14 à 16. Aperçu pour vendredi: beau.

Baie-Comeau et Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 13 à 15. Aperçu pour vendredi: beau.

Rimouski et Gaspésie: pluie cessant en matinée suivi d'un ciel variable. Vents modérés. Maximum, près de 12. Aperçu pour vendredi: beau.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques lieux de villégiature.

	Min.	Max.
Dawson	0	9
Vancouver	9	17
Victoria	10	17
Edmonton	7	8
Calgary	8	11
Regina	11	26
Winnipeg	7	25
Toronto	13	20
Kingston	13	19
Ottawa	12	16
Montréal	12	13
Québec	9	10
Fredericton	10	13
Saint-Jean, N.-B.	10	13
Moncton	9	13
Halifax	10	18
Charlottetown	9	13
Saint-Jean, T.-N.	3	11
New York	21	24
Washington	21	26
Tampa	26	33
Miami	27	32
Orlando	23	34

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 03h20 (2m.8cm) et basse à 09h40 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 15h45 (2m.9cm) et basse à 22h00 (.0cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04h40 (5m.7cm) et basse à 10h55 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 16h55 (5m.8cm) et basse à 23h05 (.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h55 (5m.1cm) et basse à 12h00 (.3cm). Elle sera à nouveau haute à 17h10 (5m.2cm) et basse à 00h20 (.2cm).

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Finde la 1er octobre 1973, edité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean GUY FAUCHER

Président directeur général
Gaston VALCHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
642-7829

St-Félicien et les environs
579-3822

Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile
545-4664

Petites annonces classées
545-4895

Chief de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de CQ/PA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Arvida-Kingston

Alcan établit une liaison aérienne

par Leval Gagnon
JONQUIERE — Alléguant les "raisons administratives", la compagnie Alcan vient d'établir une liaison aérienne hebdomadaire directe entre Arvida et Kingston, en mettant gratuitement à la disposition de son personnel du centre de recherche l'avion de la compagnie.

Cependant, un porte-parole d'Alcan indiquant hier que la décision n'avait rien à voir avec les éventuels voyages à Kingston qu'entreprendront les cadres du centre de recherche pour constater les

avantages qu'offre cette ville ontarienne, dans le cadre de la relocalisation dans cette ville du centre de recherche arvidien.

Ces voyages de "reconnaissance" seront effectués, indique-t-on, du 18 au 24 septembre, et la compagnie aura alors recours aux services de la compagnie Québecair. Une quarantaine de cadres, éventuellement accompagnés de leurs épouses, devraient être alors être concernés.

Liaison
Quant à la liaison entre Arvida et Kingston, on précise aux Relations publi-

ques de la compagnie qu'elle évitera l'escalade traditionnelle à Montréal. L'avion de la compagnie peut contenir de six à sept passagers.

Hier matin, un feuillet d'information sur le sujet était affiché à différents endroits du centre de recherche et s'adressait à tout le personnel.

On y indiquait notamment que les employés voulant profiter du service devaient faire leurs réservations à l'avance, et qu'une fois à Kingston, ils pouvaient utiliser le service habituel de taxi, et ce aux

frais de la compagnie.

Les départs de la région ont lieu chaque mardi, et le retour de Kingston est prévu pour le jeudi.

Du côté syndical, le président de la FSSA, M. Jean Halley, affichait beaucoup de scepticisme devant les allégations de la compagnie, appréhendant une tactique de la compagnie pour inviter indirectement les employés du centre de recherche à se rendre visiter Kingston.

Le principal porte-parole

des épouses des syndiqués du centre de recherche, Mme Marthe Vaillancourt, qualifiait quant à elle de "persuasion clandestine" le geste de la compagnie.

Rapport
D'autre part, le comité ad hoc chargé d'étudier la décision d'Alcan de relocaliser à Kingston son centre de recherche arvidien devrait présenter son rapport lundi au ministre de la Justice et député de Chicoutimi, M. Marc-André Beaudard.

On croit que le Conseil régional de développement pourrait rendre public le rapport à une conférence de presse mercredi ou jeudi prochain, quelque temps avant la visite dans la région du ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry. M. Landry participera notamment, vendredi le 23 août, au déjeuner du Cercle de presse et il pourrait en profiter pour divulguer les intentions du gouvernement sur cette question.

Halley met en doute les explications de l'Alcan

par Gilles Paradis
JONQUIERE — Le président de la Fédération des syndicats du secteur aluminium, FSSA, M. Jean Halley, a mis en doute, hier, les explications des dirigeants de la compagnie à la suite de l'affichage d'une lettre affichée "à tout le personnel du Centre de recherche d'Arvida".

La compagnie, selon M. Halley, devait informer le syndicat de toute initiative, concernant le Centre de recherche et à afficher, sans en informer la partie syndicale, un avis de réservation de passages sur la ligne aérienne Arvida-Kingston/Kingston-Arvida.

Le communiqué précise que Mme Eleonor Saunders, poste 202, au Centre de recherche de Kingston coordonnera les réservations pour ces vols. En général, on dit que l'on servira en premier ceux qui feront les premières demandes, mais qu'il y aura des circonstances où il ne sera pas possible de respecter cet ordre.



ACCIDENT MORTEL — Il a fallu plus de trois heures aux policiers de Chicoutimi, de même qu'à des spécialistes pour retirer d'une automobile complètement démolie, le cadavre de M. Jean-Marie Paquet, un voyageur de commerce, âgé de 36 ans, du 62 Canterbury, à Dollard-des-Ormeaux, dans la région de Montréal. M. Paquet circulait sur le boulevard Saint-Ignace, en direction de Jonquière, dans la nuit de mardi à mercredi, lorsque vers 1 h 15 du matin, il a perdu le contrôle de son véhicule pour aller donner dans un mur de béton et un garde-fou. L'automobile Cadillac 1977, a été complètement démolie et M. Paquet a été coincé à l'intérieur par une tige de fer. Le sergent-détective Antoine Dallaire mène l'enquête dans cette affaire.

Le communiqué, signé par M. J.-C. Winch, poursuit que dans ces cas, Mme Saunders le consultera pour la décision de déplacer l'ordre dans lequel les demandes sont satisfaites et déterminer à qui on demandera de céder sa place.

On ajoute que la demande pour le jet Alcan doit arriver à Montréal le vendredi de la semaine qui précède les vols ce qui signifie que les réservations doivent être faites le mercredi précédent.

En prévision que les membres de la haute direction de l'Alcan, comme par exemple MM. Culver ou Phillips aient besoin du jet de la compagnie, de temps en temps, les employés du Centre de recherche verront leur tour déplacé. Des arrangements seront alors faits pour qu'ils voyagent par le "Turbo Prop Merlin" propriété de Kingston Air Services Ltd., ou un autre avion. S'il n'y a pas possibilité de nolisier un avion, les transports publics seront

utilisés et dans cette éventualité, Mme Saunders demandera aux intéressés de s'occuper eux-mêmes de leurs arrangements de voyage selon les méthodes habituellement suivies pour les transports publics.

L'avis mentionne des détails de transports à Kingston et conclut qu'après avoir utilisé l'horaire ci-dessus pendant trois mois, on verra s'il a besoin d'être modifié pour mieux répondre aux besoins. L'avis est en date du 13 septembre 1977.

Le communiqué, signé par M. J.-C. Winch, poursuit que dans ces cas, Mme Saunders le consultera pour la décision de déplacer l'ordre dans lequel les demandes sont satisfaites et déterminer à qui on demandera de céder sa place.

Mardi

Départ de Bagotville	8h00
Arrivée à Kingston	9h10
Départ de Kingston	18h00
Arrivée à Arvida	19h10

Jeudi

Départ de Kingston	8h00
--------------------	------

Le communiqué, signé par M. J.-C. Winch, poursuit que dans ces cas, Mme Saunders le consultera pour la décision de déplacer l'ordre dans lequel les demandes sont satisfaites et déterminer à qui on demandera de céder sa place.

Le communiqué, signé par M. J.-C. Winch, poursuit que dans ces cas, Mme Saunders le consultera pour la décision de déplacer l'ordre dans lequel les demandes sont satisfaites et déterminer à qui on demandera de céder sa place.

LE TRAVAIL

Hôpital de Chicoutimi Le syndicat demandera une enquête sur l'administration

par Gilles Paradis
CHICOUTIMI — Le Syndicat des employés de l'hôpital de Chicoutimi se refuse à ce que ses membres soient obligés de payer le coût du stationnement établi à \$50 par année, et demandera une enquête concernant l'administration de l'hôpital.

Au cours d'un appel téléphonique, hier, un représentant du syndicat a déclaré que les syndiqués, à la suite d'une longue assemblée, mardi, ont refusé de payer le coût du stationnement, précisant que cette clause n'apparaissait pas dans la convention collective de travail et qu'il n'était aucunement question d'en

discuter tant que le présent contrat de travail est en cours.

"Nous avons des droits acquis, a-t-il dit, et il n'est pas question d'en discuter en dehors des négociations d'un futur contrat de travail.

Quant à la partie patronale, elle a fait savoir que le ministère des Affaires sociales avait obligé la direction de l'hôpital à charger un droit de stationnement aux employés, qu'ils soient cadres ou non, aux médecins et autres, de même qu'aux visiteurs. "Nous retardons depuis deux ans d'appliquer cette demande mais nous sommes forcés d'en arriver là", a-t-on dit.

prochement entre les deux parties.

"Les jeunes filles sont aussi déterminées que le premier jour de piquetage, a dit le conseiller syndical, et elles entendent gagner toutes leurs revendications.

À la suite de la décision du syndicat, le conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi doit se réunir le 27 septembre pour prendre une décision définitive.

prochement entre les deux parties.

"Les jeunes filles sont aussi déterminées que le premier jour de piquetage, a dit le conseiller syndical, et elles entendent gagner toutes leurs revendications.

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT
Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean
\$1.10 par semaine
Prix dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Sag. Lac-Saint-Jean Côte Nord
6 mois \$35.00 1 an \$65.00
Autres régions au Canada
6 mois \$45.00 1 an \$80.00
Pays étrangers
6 mois \$65.00 1 an \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Provigo
Les 50 employés du magasin Provigo, de Jonquière, ont approuvé, au cours d'une assemblée générale, le contrat de travail les incluant dans la chaîne des 18 magasins Provigo du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la suite d'une journée de négociation avec leur employeur.

M. Jean-Marie Cuellet, conseiller syndical à la Fédération du commerce, CSN, a indiqué, hier, que le contrat sera en cours

prochement entre les deux parties.

"Les jeunes filles sont aussi déterminées que le premier jour de piquetage, a dit le conseiller syndical, et elles entendent gagner toutes leurs revendications.

prochement entre les deux parties.

"Les jeunes filles sont aussi déterminées que le premier jour de piquetage, a dit le conseiller syndical, et elles entendent gagner toutes leurs revendications.

AU PALAIS DE JUSTICE

Mort de M. Victor Dufour Rénald Savard accusé de négligence criminelle

par Guy Bergeron
CHICOUTIMI — Rénald Savard, un individu de 40 ans, de la rue Vimy, à Chicoutimi-Nord, a été accusé, hier après-midi, en Cour criminelle, d'avoir causé la mort de M. Victor Dufour, de la rue Laval, à Chicoutimi, par négligence criminelle, lundi après-midi, au cours d'un accident.

On se rappellera que la victime, M. Victor Dufour, un employé de la Cité de Chicoutimi avait été heurté par le véhicule conduit par M. Rénald Savard.

Volte-face

Une volte-face assez sensationnel a eu lieu hier matin, au Palais de justice, à Chicoutimi, lorsque Christian Blackburn et Camil Martel, tous deux de Chicoutimi-Nord, de même que Michel Emond, de Laternière, ont admis leur culpabilité, à l'accusation d'avoir violé une adolescente âgée de 14 ans, au Club des Mobs, le 23 juin dernier.

On se rappellera que la victime, M. Victor Dufour, un employé de la Cité de Chicoutimi avait été heurté par le véhicule conduit par M. Rénald Savard.

Quatre mois

Le juge Lucien Tremblay a imposé des peines d'emprisonnement de quatre mois à Errol et Denis Beaudoin, de même qu'une peine de deux mois, à Arrol Beaudoin, trois individus de Saint-Cyriaque, accusés de vols dans des chalets.

On se rappellera que la victime, M. Victor Dufour, un employé de la Cité de Chicoutimi avait été heurté par le véhicule conduit par M. Rénald Savard.

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS (C.G.A.)

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.

110, EST, RACINE, SUITE 205 CHICOUTIMI — 548-1717
2900, CH. QUINTE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A. synd. GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
JULIEN LAPOINTE C.G.A. synd. PIERRE POLIQUIN C.G.A.
BERGÉ PELLETIER C.G.A. DENIS GRÉNER C.G.A.

Peu d'intérêt manifesté au Protecteur du citoyen

CHICOUTIMI — Les visites régionales d'un représentant du Protecteur du citoyen se sont avérées pratiquement inutiles au Saguenay-Lac-Saint-Jean et ont dû être discontinuées devant le peu d'intérêt qu'elles ont suscités.

M. Julien Dubé, représentant du Protecteur du citoyen a fait ces révélations, au Cercle de presse de Chicoutimi, disant que certaines journées il pouvait recevoir quelques personnes occuper son temps pendant que d'autres journées, il attendait vainement les visiteurs. "On a aboli, cette année, les visites régionales, devant le peu d'intérêt qu'elles susci-

taient."

M. Dubé a révélé qu'au cours des dernières années, quelques 6.000 plaintes étaient soumises au Protecteur du citoyen, annuellement, et que la plupart de ces plaintes tenaient du réseau des Affaires sociales, soit l'éducation, les prêts et bourses et la Commission des accidents de travail.

"La moitié des gens s'adressent à nous pour des demandes que nous ne pouvons régler puisqu'elles ne sont pas de notre ressort, étant sous la juridiction de d'autres ministères."

Toute plainte au Protecteur du citoyen est traitée

selon l'urgence de la situation, a dit l'invité du Cercle de presse, mentionnant notamment que Me Luce Patenaude, qui fait office de Protecteur du citoyen, relève directement de l'Assemblée nationale.

Quant au mandat du Protecteur du citoyen, dont la fonction n'a guère évoluée, depuis sa mise en place, en 1969, il pourrait être élargi, sur sa demande, "mais dans certains cas, il préfère ne pas aller plus loin, considérant que s'il ajoute des cas possibles de plaintes il risque d'empiéter sur d'autres domaines."

L'invité du Cercle de presse a peu informé la presse sur le rôle et les réalisations du Protecteur du citoyen, se contentant d'expliquer le principe de base qui établit son champ de compétence.

"Le Protecteur du citoyen, a-t-il défini, est un officier de santé nationale habilité à recevoir les plaintes des gens qui se sentent lésés."

M. Dubé a fait connaître qu'il existait un seul bureau hors de Québec, soit à Montréal.

Quant au pourcentage de plaintes reçues, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est dans la moyenne des autres régions du Québec.

Le rôle du Protecteur du citoyen, au Québec, est essentiellement le même que dans d'autres provinces du Canada qui ont aussi un ombudsman. Dans d'autres pays, cependant, son champ d'action est beaucoup plus vaste.



ATTENTIFS — Devant les journalistes, le président Fillon du syndicat des policiers de Chicoutimi, explique les nombreux griefs contre l'administration.

A Chicoutimi

Les policiers s'exaspèrent

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les policiers de Chicoutimi, exaspérés par la lenteur des négociations, passeront à l'action dans les prochains jours, dans le but de sensibiliser la population sur leurs problèmes.

Ils réclament notamment des conditions de travail à la dimension de leur profession de policiers, des salaires équivalant à leur travail et que les agents de sécurité travaillant au centre sportif Georges-Vézina soient identifiés de façon à ce que la population soit en mesure de ne pas les confondre avec des policiers professionnels.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Chicoutimi, le président du Syndicat des policiers, M. Serge Fillion, a dénoncé l'attitude des dirigeants municipaux qui attendent la sentence arbitrale pour

Parc Saguenay

Rencontre du comité avec M.-A. Bédard

CHICOUTIMI — Le comité pour la réalisation d'un parc dans le Haut-Saguenay n'est pas mort avec le décès du projet de Parc-Saguenay.

Le groupe paraît continuer son travail, et son président, M. Elias Houde, indiquait cette semaine, au Quotidien, qu'il devait avoir une rencontre incessamment avec le ministre Marc-André Bédard pour discuter la question.

Le gouvernement du Québec, on le sait, a déjà annoncé la réalisation d'une étude sur la possibilité d'implanter des aménagements provinciaux sur un territoire qui correspond à peu près à celui de Parc-Saguenay.

M. Houde n'a pas voulu dire exactement en quel sens son comité orientait son travail, préférant d'avoir préalablement rencontré le ministre.

La rencontre en question devait avoir lieu lundi, mais des circonstances incontrôlables ont obligé M. Bédard à la remettre à une date ultérieure. On attend à ce que celle-ci ait lieu dans un avenir relativement rapproché.

ne pas "se mouiller".

"Le contrat de travail est échu depuis le 31 décembre 1976, a dit M. Fillion, et nous n'avons eu que trois rencontres, dont la dernière avec un conciliateur.

À la première rencontre, on nous a offert une augmentation se situant de sept à huit pour cent. À la deuxième rencontre, on a offert huit pour cent en plus de la différence sur la sentence arbitrale qui sera rendue à Jonquière. Enfin, à la dernière rencontre, on s'est contenté de nous offrir huit pour cent, reculant sur la décision arbitrale des policiers de Jonquière."

Exaspérés, les policiers de Chicoutimi ont décidé de revenir à leur revendication première, soit une augmentation de 17 pour cent, ce qui serait en quelque sorte la parité avec les policiers de la Sûreté du Québec.

Les policiers de Chicoutimi se disent conscients de leurs chances d'obtenir gain de cause, sachant qu'ils remplissent deux fonctions, soit celle de policier et de pompier.

Ils accusent les administrateurs municipaux de jouer toujours le même jeu, soit d'attendre à la dernière minute pour régler leurs problèmes. "Ceci a pour effet de ne pas nous motiver dans notre travail et nous savons que le fait d'aller en arbitrage nous a toujours été favorable", a dit le président du syndicat.

Agents de sécurité

Quant à l'engagement des agents de sécurité, dans les endroits où la ville est propriétaire, comme le centre Vézina, les policiers sont catégoriques. Un article de la convention de travail spécifie que les syndicats ont priorité.

"Tout ce que nous demandons est que les agents de sécurité n'aient pas le même uniforme que nous. Ils font le travail de policiers dans les propriétés de la ville, sans être assermentés et habilités à faire des expulsions ou des arrestations. Ce sont des gardes paroissiales, sans aucune expérience des foules."

M. Serge Fillion a ajouté que la semaine dernière les policiers avaient cédé, sur la promesse que tout se réglerait cette semaine, mais une lettre du directeur des loisirs, M. Robert Bouchard, a jeté une douche d'eau froide, hier, quand les policiers ont appris que les agents de sécurité n'étaient pas intéressés de changer d'uniforme, à moins que la ville en défraie le coût. "Bien plus, a dit M.

Fillion, le directeur des loisirs recommande que l'on biffe l'article de la convention collective en ce qui a trait à la préférence des policiers dans les endroits propriétés de la ville."

"Tout ce que nous demandons, a dit le président du syndicat, c'est de ne pas être identifiés aux gardes paroissiales."

Moyens de pression

Les policiers de Chicoutimi ont dénoncé les conditions de travail qui sont leurs et les locaux dans lesquels ils sont obligés de travailler. Ils réclament la construction d'une centrale de police adéquate où ils pourront faire leur travail de professionnels.

Pour arriver à leurs revendications, ils entendent

A la CSR Lapointe

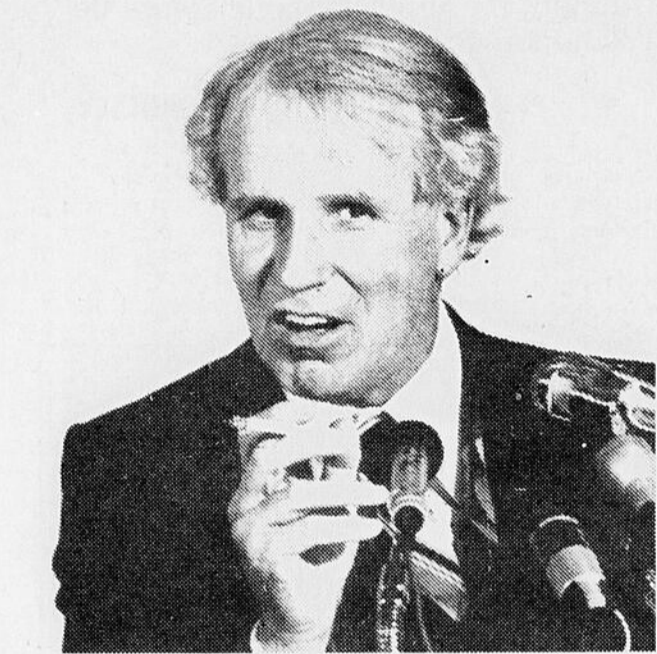
Pouvoirs de l'exécutif réexaminés par un comité

JONQUIÈRE — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale Lapointe procédera, dans les semaines ou les mois à venir, à un réexamen des pouvoirs qui sont délégués à l'exécutif.

C'est la décision prise hier, à la séance régulière du conseil, décision qui fait suite au colloque (que certains ont appelé "Lac-à-l'épaule") qui s'est déroulé en fin de semaine dernière à Pointe-au-Pic, à l'intention des commissaires de la CSRL.

Lors de ce colloque, les discussions ont porté entre autres sur cette délégation de pouvoirs à l'exécutif et plusieurs commissaires ont évoqué la nécessité de réviser les règlements 1 et 2 adoptés en 1972, et qui déterminent précisément le partage des pouvoirs entre le conseil des commissaires et le comité exécutif.

Un comité formé de deux représentants de chaque commission scolaire locale est donc chargé de préparer un document de travail qui sera examiné et discuté par les commissaires lors de journées ou de soirées spéciales à cet effet.



Le représentant du Protecteur du citoyen, M. Julien Dubé, invité, hier, au Cercle de presse de Chicoutimi.

La campagne politique s'intensifie à Chicoutimi

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — C'est aujourd'hui, a-t-il lui-même indiqué hier, que le candidat à la mairie chicoutimienne, M. Jean-Roger Brodeur, devrait signifier, par le biais de son avocat, une mise en demeure de rétractation au Quotidien pour un potin paru dans l'édition du 12 septembre sous la rubrique "Fourretout".

M. Brodeur précisait hier que l'objet de la mise en demeure concernait les commentaires au bas de la photo sur laquelle il apparaissait en compagnie d'un de ses principaux organisateurs, M. Fernand Fillion. "Ces commentaires non signés contenaient des insinuations malicieuses et malhonnêtes", a-t-il estimé.

Le candidat à la mairie a fait appel à sa propre étude légale, Simard, Brodeur et Girard, pour défendre sa cause.

Si sa mise en demeure ne donnait pas les résultats qu'il escompte, M. Brodeur a l'intention de loger une

plainte au Conseil de presse du Québec et une action en dommages en Cour supérieure.

Organisation

Pendant ce temps, la pré-campagne électorale s'intensifie dans les milieux politiques chicoutimiens.

Hier soir, le maire Henri Girard réunissait son impressionnante organisation dans une salle attenante à l'auditorium Dufour afin de jeter les bases de la stratégie qui le conduirait, espère-t-il, à un troisième mandat consécutif au plus important poste de l'administration municipale.

Pendant ce temps, l'ancien maire de Chicoutimi, M. Gilles Tremblay, multiplie les contacts qui pourraient lui permettre de mettre sur pied une organisation solide. Il est déjà appuyé dans ses recherches par un groupe très proche d'un certain milieu d'affaires à Chicoutimi. Cependant, un élément rend encore incertain le retour à la politique municipale de M. Tremblay: son état de santé

qui, semble-t-il, est chanceux.

Quant à l'autre candidat connu à la mairie, M. Robert Lacroix, il consolide lui aussi ses positions et figure sa stratégie avant de lancer, dans quelques semaines, sa machine électorale.

En ce qui concerne l'ancien maire de Chicoutimi-Nord, M. Roch Boivin, il attend toujours des appuis plus tangibles avant d'arrêter sa décision. En fait, à Chicoutimi-Nord, les milieux politiques sont déjà en pleine ébullition. Les conseillers actuels, MM. Jean-Claude Villeneuve, Serge-Jean Fillion, David Bouchard et Jacques Gravel n'ont, s'ils veulent se présenter à l'échevinage, que deux postes à se partager.

Or, tout semble indiquer qu'ils tentent de concerter leurs actions, afin d'étoffer leur force de frappe. Un d'entre eux, M. Serge-Jean Fillion, songe à se présenter à la mairie et lui aussi multiplie les contacts avant d'annoncer sa décision.

Ferland et Boileau

tout en se chargeant de combler tout déficit éventuel qui aurait pu relever de la responsabilité de Canton Périgny, au moment de l'annexion.

Dans le cas de Ferland et Boileau, par ailleurs, le conseil de comté, le préfet Elias Houde en tête, a en quelque sorte fait obstruction à une démarche d'opposition à l'érection en municipalité de ce territoire non organisé.

L'intervention de M. Houde, appuyée par les membres du conseil de comté, visait à corriger des allégations faites par le président du Comité populaire de Boileau, M. Lucien Gagnon, dans une lettre adressée au chef de cabinet du ministre des Affaires municipales.

Dans sa lettre, M. Gagnon affirmait notamment que M. Houde s'était montré défavorable à l'érection de Ferland et Boileau en municipalité, et que "plusieurs maires de paroisses" avaient émis l'opinion que cette solution ne serait pas rentable pour le territoire concerné.

Il s'en prenait également au président du comité de citoyens de Ferland et Boileau, M. Leon Simard, l'accusant d'avoir induit les citoyens en erreur en leur demandant de signer la requête d'érection en municipalité. D'après M. Gagnon, M. Simard aurait brandi la menace d'une annexion de Ferland et Boileau par Ville de La Baie.

Le préfet Elias Houde s'est vigoureusement inscrit en faux, contre les allégations de M. Gagnon, à son sujet et au sujet de mem-

bres du conseil de comté. Le préfet a fait valoir le point de vue du conseil de comté à ce sujet, dans une lettre qu'il a expédiée au chef de cabinet du ministre des Affaires municipales, M. Michel Lemieux.

A sa lettre, M. Houde a joint la résolution du conseil de comté, qui y indiquait ne pas s'opposer au principe de la municipalisation démocratique.

Le président du comité de citoyens de Ferland et Boileau s'est également défendu au sujet du passage de la lettre de M. Gagnon le concernant, indiquant, en substance, qu'il n'avait pas brandi une menace, mais qu'il avait plutôt fait valoir qu'il y avait lieu de considérer une possibilité d'annexion à Ville de La Baie, même à long terme. Engée en municipalité, a-t-il dit, Ferland et Boileau sera mieux armée pour lutter contre une telle éventualité.

Les citoyens de Ferland et Boileau se sont prononcés à 81 p. c. en faveur de l'érection de leur territoire en municipalité. Quelque 76 p. c. des citoyens de Boileau ont signé la requête en ce sens expédiée au ministère des Affaires municipales. A Ferland, 85 p. c. des citoyens ont fait de même.

Incidentement, hier, le conseil de comté a pris connaissance d'une lettre du directeur de la police et des pompiers de La Baie. Celui-ci y indiquait qu'il ne voyait pas d'objection à dispenser le même service de protection contre les incendies à Ferland et Boileau qu'à Saint-Félix.

Rivière-Eternité sera érigée en municipalité avant trois mois

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Rivière-Eternité deviendra vraisemblablement une municipalité à part entière d'ici trois mois. Celles de Ferland et Boileau continuent de s'acheminer vers le même statut, en dépit de heurts que la situation sociologique du secteur paraît rendre inévitables.

Les discussions sur ces sujets ont pris une importante place hier, dans les délibérations des maires, membres du conseil de comté de Chicoutimi.

Dans un cas comme dans l'autre, les municipalités voisines de l'Anse-Saint-Jean et de Saint-Félix-d'Otis n'ont pas manifesté d'opposition aux projets des deux territoires non organisés. Le maire de l'Anse-Saint-Jean y a cependant mis la condition que l'érection de Rivière-Eternité en municipalité d'entraîne aucune charge pour sa municipalité.

Il appert en effet qu'une annexion du territoire de Canton Périgny à l'Anse-Saint-Jean avait nécessité des déboursés pour l'arpentage, que la municipalité du maire Félix d'Entremont refuse d'assumer. Pour s'adjointre à l'Anse-Saint-Jean, Canton Périgny s'était détaché de Rivière-Eternité.

C'est en quelque sorte pour réaffirmer la position de sa municipalité, face aux déboursés nécessités par l'annexion de l'ancien territoire de Rivière-Eternité, que le maire d'Entremont a posé sa condition à la demande de municipalisation de sa voisine.

Au moment de l'annexion de Canton Périgny, l'Anse-Saint-Jean avait exigé que le gouvernement assume les frais d'arpentage,

RECENSEMENT AGRICOLE 1977 PRODUCTEURS AGRICOLES!

Avez-vous reçu la lettre du ministère de l'Agriculture du Québec vous avisant personnellement qu'un recensement agricole aura lieu du lundi 17 octobre au vendredi 9 décembre 1977, et sollicitant votre participation?

Si vous ne l'avez pas eue le lundi 12 septembre, remplissez la "formule d'inscription au recensement", ci-dessous. Découpez-la et envoyez-la immédiatement, par la poste, à l'adresse indiquée.

Ainsi, comme les 50.000 autres producteurs agricoles du Québec, au cours des huit semaines que durera le recensement, vous recevrez la visite d'un recenseur recruté dans le milieu rural. Ce recenseur remplira, devant vous, le questionnaire intitulé "Formulaire de recensement 1977 - Producteur agricole".

Les réponses que vous donnerez, fourniront au ministère les données indispensables pour améliorer l'application des programmes agricoles et l'assistance professionnelle, financière et technique qu'ils vous offrent, puisque vos dossiers seront complets.

Vers le 1er avril, le ministère vous enverra une nouvelle carte de producteur agricole. Cette carte annuelle sera exigée pour bénéficier de la majorité des programmes du ministère de l'Agriculture du Québec.

Les renseignements individuels recueillis durant le recensement seront confidentiels et à l'usage exclusif du ministère de l'Agriculture du Québec.

Producteurs agricoles, si vous n'avez pas reçu l'avis du ministère, n'oubliez pas, dans votre propre intérêt, de remplir bien lisiblement la formule d'inscription au recensement agricole 1977" ci-dessous, puis de la découper et de l'adresser immédiatement à l'adresse suivante:

Recensement agricole 1977
Centre de réception des questionnaires
Ministère de l'Agriculture du Québec
945, Trunbull, porte E 10
Québec (Qué.) G1R 2X6

INSCRIPTION AU RECENSEMENT AGRICOLE 1977

Nom, prénom ou Nom de l'entreprise

Adresse de la ferme: Numéro civique, rue ou Rang, route rurale

Nom de la municipalité Comté

Code postal Numéro de téléphone Numéro de producteur agricole

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Il nous faut d'autres Jacques Gagnon

M. Jacques Gagnon, d'Alma, le champion de "la régionalisation des capitaux" a reçu, mardi, à Québec, le "prix de développement industriel du Canada".

C'est un honneur fort bien mérité à celui qui a lancé, voilà maintenant 17 ans, le mouvement des caisses d'entraide économique. Plusieurs ont cru, au départ, que l'initiative prise en collaboration avec 25 partenaires, ferait double emploi puisque d'autres institutions, à leurs yeux, jouaient déjà le rôle que s'était attribué le groupe dirigé par Jacques Gagnon.

Or, on sait maintenant que l'idée de M. Gagnon a développé des éléments absolument nouveaux dans l'épargne, le financement à long terme, l'esprit d'entreprise et l'éducation économique.

Elle a aussi provoqué un mouvement d'entraînement chez toutes les autres institutions d'épargne, ce qui a rendu le crédit beaucoup plus disponible aux promoteurs d'entreprises commerciales et industrielles.

Aujourd'hui, les 57 caisses d'entraide économique couvrent toutes les régions du Québec et suscitent partout une motivation entraînant en faveur du développement régional.

Et à Alma, les conséquences de cette initiative de M. Jacques Gagnon sont présentes partout, et notamment à la Fédération des caisses d'entraide qui a établi ses quartiers généraux dans la capitale du Lac-Saint-Jean.

Malgré la méfiance et même l'hostilité qu'il a suscitées dans certains milieux, M. Jacques Gagnon ne s'est jamais montré ombrageux. Il a au contraire manifesté, en tout temps, sa plus grande confiance dans le succès de sa formule.

"L'entraide économique explique-t-il encore, pourrait être considérée comme une adaptation coopérative des banques américaines locales ou régionales qui sont bien différentes des banques à charte du Canada." Sa formule, outre d'encourager une épargne productive, a servi au financement d'un grand nombre d'entreprises. Le grand mérite de M. Gagnon est donc d'avoir canalisé l'épargne régionale, "démystifier l'argent", comme il le répète souvent, développer des administrateurs et convertir les Québécois aux vertus de l'économie.

"Tout ce qui m'intéresse, c'est l'éducation économique. Il faut donner à la nouvelle génération les moyens de faire une révolution constructive. Si

j'en avais le temps, j'aimerais établir des caisses d'entraide économique dans les CEGEPS. Ce serait fantastique!"

Eh bien! qu'il prenne le temps, penseront bien des observateurs inquiets de la situation économique, car le travail demeure immense, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pensez, en effet, que malgré cette initiative surgie du Lac-Saint-Jean, et qui illustre l'une des facettes du dynamisme de notre population, la stagnation économique continue d'affliger la région.

Pour le deuxième mois consécutif, le secteur de Chicoutimi-Jonquière conserve le taux de chômage le plus élevé parmi les agglomérations urbaines du Canada, avec 16,6%, soit un pour cent de plus que le mois précédent, et pour l'ensemble de la région, le

pourcentage s'établit à 14% alors qu'il se situe à 10,2% dans l'ensemble du Québec.

Ce n'est donc pas très réjouissant, surtout quand on songe justement à l'esprit d'initiative caractéristique de la région, que des hommes comme Jacques Gagnon symbolisent si bien. Et aussi lorsqu'on considère les avantages que constituent les immenses ressources naturelles dont regorge notre territoire.

Il nous faut donc d'autres Jacques Gagnon, de nouveaux animateurs de l'évolution économique.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

La cérémonie d'initiation au CEGEP est avilissante

Je fus témoin dernièrement d'un des désordres qui régissent dans nos CEGEPS ou autres institutions du genre.

Alors que l'entrée de nos jeunes dans ces institutions devrait être rassurante, paisible, on les traumatise avec une "initiation" qu'un porcelet ou un singe ne parviendrait pas à imiter.

Coutumes et histoire de rire, dit-on! Folie d'un peuple qui s'en va à la déchéance.

Où sont les autorités à ces moments-là? Les surveillants? Ne sont-ils pas là que pour l'apparence, les

honneurs, l'argent? Du moins, je le crois...

Ils laissent tout faire comme des petits innocents, des petits peureux, des irresponsables. Faudrait que les parents et les journalistes voient jusqu'où on pousse le ridicule.

Nous avons pourtant assez de payer pour livres, chambre et pension, sans avoir encore à remplacer leurs vêtements souillés à tel point qu'il faut les mettre de côté (Une soirée et une partie de la nuit à essayer de nettoyer chandail, pantalon et souliers sans y parvenir.)

Il faudrait, nous parents, envoyer la facture pour dommages à ces surveillants irresponsables, aussi le linge abimé par ces "têtes folles".

Pour récompenser ces initiés, on les invite à une soirée à l'hôtel, histoire de continuer leur formation de buveurs et de désaxés.

Notre future génération, la voilà!

J'ai honte, je suis déçue, indignée... Ce n'est pas là que je voudrais voir mon fils. Quand on voit comment on bafoue l'éducation dans ces institutions, on peut bien envier les écoles privées...

Quand le bon sens reviendra-t-il? Et quand serons-nous secondés dans notre tâche?

Mère indignée, Lac-Saint-Jean.

N.B.: Je ne veux pas que mon nom paraisse dans le journal, non pas parce que j'ai honte, non. Je veux tout simplement épargner mon fils contre les "dents de ces requins du CEGEP de Chicoutimi".

N.D.L.R.: Contrairement à notre habitude, nous publions cette lettre sous un pseudonyme, après en avoir vérifié l'authenticité.

Les bâtisseurs de Dolbeau sont reconnaissants

Mon épouse et moi avons voulu faire connaître publiquement nos impressions sur les fêtes du cinquantième anniversaire de fondation de notre ville qui se sont déroulées du 1er avril au 5 septembre.

Nous avons assisté à toutes les activités qui ont été préparées par le Comité organisateur, malgré le fait que nous sommes âgés de

plus de 80 ans.

Dans l'ensemble, nous avons été agréablement surpris de constater que les activités avaient été pensées et conçues spécialement pour nous, les personnes âgées. C'est vraiment reconfortant de voir comment il y a beaucoup de gens de bonne volonté, dans notre ville, qui pensent à nous, les personnes

âgées. Avant ces fêtes, nous avions l'impression d'avoir été oubliés, d'avoir été mis à l'écart en attendant notre décès tranquillement. Avec ces activités, avec ces rappels historiques, nous nous sommes senties rajeunir et revivifier.

Vous nous avez rappelés que nous aussi, à notre façon, nous avons déjà été

utile à la construction de notre ville.

Nous avons trouvé que les gens ont été très attentifs et reconnaissants à notre égard. Nous n'avons pas les mots pour exprimer toutes les émotions que nos coeurs ont ressenties.

Nous avons été en mesure de constater comment il devient aisé d'organiser de belles choses lorsque tout le monde s'en donne la peine. Presque tous les organismes et les diverses autorités se sont impliqués pour obtenir le succès qu'ont connu ces fêtes.

Nous voulons ici féliciter et remercier le Comité organisateur et spécialement son dynamique président, Monsieur Jean-René Moreau. Nous avons ressenti beaucoup de bonheur et de joie durant cette période. Cela nous aide grandement à passer à travers les moments plus difficiles de la vie.

Vous nous avez donné l'occasion de nous rencontrer entre personnes âgées, de refaire connaissance avec des gens que nous avions perdus de vue depuis plusieurs années.

Nous voulons également remercier la télévision locale de Dolbeau qui a été présente constamment lors de ces activités et qui nous a permis de revivre des moments intéressants de notre jeune histoire.

Certes, nous n'oublierons pas ce que le Comité organisateur a fait pour nous et nous espérons que les jeunes auront le courage de poursuivre dans ce sens, étant persuadé qu'il est beaucoup plus intéressant et avantageux de travailler dans l'ordre, et l'harmonie, plutôt que dans le désordre et le désaccord inutile.

M. et Mme Thomas-Louis Tremblay, 1570, boul. Walberg, Dolbeau. Le 13 septembre.

UN AUTRE ÉDIFICE À JONQUIÈRE



MAIS COMMENT FONT-ILS POUR ME PASSER SOUS LE NEZ ???

Il est reconnaissant

Cher patients,

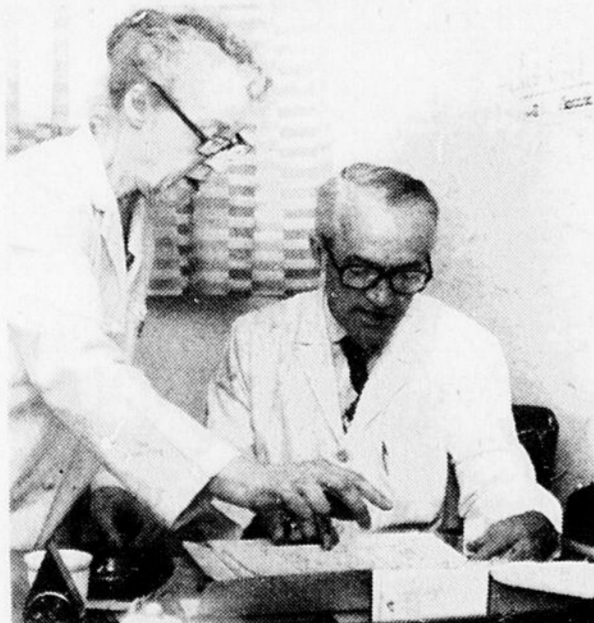
Ce n'est pas sans amertume que j'ai quitté la région. J'ai été très sensible à tous les témoignages d'amitié et de reconnaissance que j'ai reçus de mon départ.

Si j'ai pu vous rendre service c'est que je ne travaillais pas seul. Le médecin ne travaille jamais seul, il est accompagné d'une équipe composée de différentes disciplines qui l'appuie à tous les moments du jour.

Malheureusement, le travail de nos gardes-malades, des infirmiers des techniciens, des secrétaires, de ceux qui sont proposés à l'entretien ménager ainsi que tous les membres de la direction d'un hôpital demeure dans l'ombre.

Je voudrais aujourd'hui, en votre nom, leur retourner les hommages que vous m'avez rendus.

Tant qu'à l'oeuvre humanitaire que nous avons accomplie dans la région, nous l'avons faite avec la collaboration de feu André Boudreau, Henri Lavoie, Paul Simard, Roch St-Gelais, Henri Legendre, feu le docteur Paul Blais, Paul Raymond, Emilien Carrier et plusieurs autres. Ajoutons la merveilleuse équipe du Centre de toxicologie de Jonquière, sous l'habile direction de monsieur Léo Tremblay qui était un directeur général clairvoyant, honnête et très humain.



Je vous remercie personnellement de la confiance que vous m'avez accordée sans oublier tous ceux qui ont collaboré avec moi afin de réaliser ce qui existe dans la région. Je voudrais également remercier tous les services bénévoles comme les Alcooliques Anonymes, Sobriétés et les Centres

d'Accueil Domrémi, qui ont collaboré grandement à aider nos patients à réapprendre à vivre heureux sans alcool.

A tous ceux qui ont réussi, je leur souhaite la persévérance et à ceux qui veulent tenter l'expérience, il y a chez nous, au Centre de toxicologie de Jonquière, une équipe chevronnée qui pourra vous rendre service.

Alphée Lessard, m.d., Centre hospitalier Robert Giffard, Beauport, P.Q. Le 12 septembre 1977.

Ils donnent l'exemple à nos "paresseux du salon"

Après avoir lu le reportage des "Six heures d'Alexis le Trotteur", pourquoi ne pas écrire quelques lignes pour les paresseux du salon?

Pour commencer, je tiens à féliciter les participants du "Six heures d'Alexis le Trotteur"... L'habitude de remettre au lendemain ce que l'on doit faire aujourd'hui est plus ou moins commun chez chaque individu... Le fait de remettre au lendemain ou à plus tard, ce que vous avez à faire aujourd'hui rend la tâche presque impossible.

Un des principaux objectifs de mon écrit, est d'amener le plus de personnes possible à mieux se porter physiquement et mentalement à être en forme. Le proverbe "un esprit sain dans un corps sain" est d'autant plus vrai dans le milieu où nous vivons... La course, jogging, conditionnement physique permettent à plusieurs de passer au travers les périodes difficiles qui surviennent tout au long de l'existence...

Il ne s'agit pas d'essayer d'égaliser les records du champion néo-zélandais Cohnny Walker (3.49.4) du mille ou du tanzanien Phelibert Bolli, les deux



grands de la course mais de s'en servir comme inspiration à l'entraînement ainsi, vos exercices seront plus fructueux, plus agréables en même temps.

La progression constante de votre physique augmentera votre souffle, votre résistance ce qui vous encouragera à aller toujours de l'avant. Cela demande beaucoup d'efforts à fournir mais on n'a rien pour rien. Par contre, au fil des jours, des semaines, des mois, la satisfaction personnelle a même une meilleure confiance en soi, une volonté incomparable qui permettra d'apporter la détermination néces-

saire afin de réussir dans les buts fixes...

En peu de temps, vous ne pourrez vous passer de la course et il vous tardera à vous exercer à nouveau... L'arrêt n'existe que pour celui qui manque de détermination, de confiance en soi ou de volonté... Un fait est certain, plusieurs profitent mieux de la vie, car ils apportent la même détermination à tout ce qu'ils entreprennent qu'à l'entraînement.

Est-ce simple? Oui ou non... C'est simple si vous êtes décidés à consacrer une partie de votre temps, de votre énergie à votre corps. Le meilleur

don de la nature. Il n'y a pas d'âge... Regardez M. Louis-Philippe Blanchard, 50 ans, (chapeau M. Blanchard)... Alors il n'en tient qu'à vous et à vous seul de commencer à vous entraîner... C'est à la portée de tous.

Félicitations au trio, Yvan Truchon, Patrick Montouoro et du remarquable Michel Bouchard... Aux vétérans, Henri Martin, Leon-Maurice Girard et Louis-Philippe Blanchard... (chapeau).

D'un Chicoutimien, Gérard Gallant, 180, Montée Saint-François, Ville de Laval, P.Q. Le 14 septembre.

Réduire le danger

Il serait facile d'améliorer le rendement du pont Dubuc. Il faudrait enlever les signaux, (permission de passer si la voie est libre), aux entrées Lamarche, Cartier et boulevard Tadousac, et les placer sur le pont Dubuc, sur la voie qui longe les côtés extérieurs du pont.

Ceux qui arriveront par cette voie seront parfois ar-

rêtés par ces pancartes, (permission de passer seulement si la voie est libre); mais ils auront une vue rapide et bien nette du moment venu de repartir.

Les entrées sont bien trop dangereuses. On voit mal. Cela occasionne des retards souvent injustifiés. Bien des véhicules circulent sur la voie où doivent

s'engager ceux qui arrivent par les entrées, bloquant leur accès, quand l'autre voie, celle près du parapet de béton central, est complètement libre.

Donc, fonctionnaires du ministère des Transports, changez vos affiches de place, tout simplement, et vous permettrez la circulation à pleine capacité sur les deux voies du pont!

Automobilistes, exigez ces déplacements d'affiche et vous doublerez le rendement du pont Dubuc, lequel devrait s'appeler le pont Boivin, car c'est au talent, au génie du docteur Roch Boivin que nous le devons.

Jean Gagnon, 65, rue Piché, Valin, Chicoutimi. Le 6 septembre 1977.

CHUT-FM n'aurait pas été assez communautaire

par Gilles Pradis

Condition préalable

CHICOUTIMI — La station radiophonique CHUT-FM, de Chicoutimi, qui a cessé de diffuser vendredi, par suite d'une assemblée d'urgence du conseil d'administration, en raison du refus du ministère des Communications du Québec d'accorder une aide financière de \$85.000, a fait parvenir au CRTC, au ministère des Communications et aux hauts fonctionnaires, un télégramme les avisant de l'arrêt des émissions radiophoniques.

M. Bernard Lapointe, président du conseil d'administration de CHUT-FM, dans un communiqué de presse, rappelle qu'il y a quelques mois, les caisses populaires de Chicoutimi et Saint-François-Xavier acceptaient d'octroyer un prêt de \$225.000 pour consolider la situation financière de la station radiophonique.

"Au même moment, a dit M. Lapointe, les dirigeants de CHUT-FM et des caisses populaires avaient reçu un appui moral du ministère des Communications pour qu'il s'engage à verser une subvention pour combler le déficit prévu."

Le président de CHUT-FM a poursuivi que le refus de donner suite à la demande d'assistance de CHUT-FM, cette année, a incité les caisses populaires de Chicoutimi et Saint-François-Xavier à retirer leur collaboration financière qu'elles apportaient à la station radiophonique parce qu'elles ne s'étaient engagées d'aucune façon à combler le déficit prévu.

Me Bernard Lapointe s'en est pris à un haut fonctionnaire du ministère des Communications qui a donné verbalement son engagement à combler le déficit d'opération de CHUT-FM et indiquant que l'on reviendrait à la charge pour demander de reconsidérer la décision.

Quant à la rumeur que CHUT-FM n'avait pas rencontré ses objectifs, Me Lapointe se dit en mesure de démontrer le contraire, et qu'il le fera au moment voulu.

M. Lapointe a dit que CHUT-FM n'avait aucune autre solution que de suspendre ses opérations, "car il n'avait plus un sou pour payer les salaires du personnel". Il écarte cependant le fait que le conflit syndical ait été pour quelque chose dans cette décision. "Ca n'a aucun rapport, mentionne-t-il. Ce n'a même pas été pris en considération".

Le président de CHUT-FM a ajouté que le retrait des caisses populaires était logique dans la présente situation, d'autant plus qu'elles savaient que le ministère des Communications avait donné un accord verbal pour combler le déficit de la station radiophonique, durant un, deux et même trois ans.

Quant à M. Ernest Dauphinais, président de la Caisse populaire de Chicoutimi, il a dit, hier après-midi, que la condition préalable au prêt consenti à CHUT-FM était que le déficit soit comblé par le ministère des Communications du Québec. "Il n'était aucunement question pour nous de combler les déficits".

M. Dauphinais a ajouté qu'advenant le cas où le ministère des Communications revenait sur sa décision et acceptait de subventionner le déficit de CHUT-FM, il était clair que les deux caisses populaires reviendraient sur leur décision. "Nous le souhaitons, d'ailleurs".

Élitisme

Par ailleurs, une nouvelle parue hier, sur le réseau de téléscripteur radiophonique indique que le refus du ministère des Communications de verser une subvention dans le cadre du programme d'aide aux médias, a amené la fermeture de la première station FM communautaire du Québec, à Chicoutimi.

Un porte-parole du ministère Québécois, dit le communiqué, a précisé que la station radiophonique, qui compte 4.500 actionnaires, a fait preuve d'un certain "élitisme" depuis son ouverture et n'a pas manifesté une ouverture suffisamment grande aux groupes et manifestations populaires. L'implication communautaire de la station n'était pas suffisamment poussée, au goût du ministère.

Le communiqué de presse ajoute que les caisses populaires et leurs 20.000 membres sont maintenant propriétaires des installations de la station CHUT-FM, y ayant investi près d'un quart de million de dollars.

A cet effet, M. Dauphinais a indiqué que les caisses populaires avaient obtenu les équipements de CHUT-FM en garantie de leur prêt et qu'il était évident que si l'on ne pouvait rencontrer les obligations, les caisses populaires en seraient propriétaires. Actuellement, l'équipement appartient à CHUT-FM, mais nous avons un lien dessus".

1,596 élèves à la CS Belle-Rivière

METABETCHOUAN — La rentrée scolaire est maintenant passée, et on ne relève aucun problème majeur sur le territoire de la Commission scolaire Belle-Rivière. On a accueilli 1.596 élèves, à peu près ce qu'on avait prévu. Ces élèves sont répartis comme suit: Metabetchouan, 341; Hébertville, 304; Saint-Bruno, 264; Hébertville-Station, 189; Lac-à-la-Croix, 160; Desbiens, 177; Saint-Gédéon, 161. En maternelle, 161 inscriptions,

ce qui est moindre que les années passées. Notons aussi qu'en vertu d'une entente avec la Commission de Jonquière, neuf élèves du secteur géographique du Lac Kenogami, à Larouche, fréquenteront cette année, l'école d'Hébertville, plutôt que celle de Jonquière. Pour ces neuf élèves, ça représente environ la moitié moins de milles à voyager chaque jour.

Les rapports

Le conseil des commis-

saires a pris connaissance cette semaine des rapports d'activités. Les principaux d'écoles parlent alors de ce qui s'est passé en 1976-77 dans leur unité administrative, tandis que le directeur général, M. Raymond Claveau, résume les activités de gestion.

C'était aussi l'occasion pour les commissaires d'adopter le rapport financier de la dernière année.

On y constate que les de-

penses pour activités éducatives ont atteint \$1,5 million.

La maternelle coûte \$78.000; l'élémentaire \$1,2 million; et l'animation \$26.000.

Les activités complémentaires, le transport, coûtent \$26.687.

Puis viennent les activités de gestion: \$829.695, que nous répartissons comme suit: \$104.711 pour

l'administration générale; \$253.000 pour la gestion des écoles; \$48.930 pour les conseillers; \$55.000 pour la gestion financière; et enfin \$355.000 pour la gestion des équipements.

L'intérêt des emprunts a coûté \$139.678; le remboursement de capital, \$87.000; et le paiement de la quote-part de Belle-Rivière aux dépenses de la commission scolaire régionale, \$2.123.932.

CENTRE D'IMAGE ET DE SON ATLANTIQUE

«LE MAÎTRE DE L'ÉLECTRONIQUE»

fait tout pour mériter votre confiance

2 AMÉLIORE*

REMBOURSE

la différence si durant les 30 jours suivant l'achat, votre télécouleur ou chaîne audio est annoncé moins cher dans un quotidien.

3 GARANTIT

les pièces et la main-d'œuvre pour une période de

4 ANS* sur votre télécouleur et de

5 ANS* sur vos composants audio.



SOUSCRIPTION — Le juge Lucien Larouche présidera la campagne de souscription pour venir en aide au Club Le Jouvenceau Inc. On le voit au centre accompagné de M. Henri-Paul Auger, président du Conseil d'administration et à droite M. Michel Allard, président des jeunes.

Jouvenceau

Un club social qui répond à un besoin

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Le juge Lucien Larouche a accepté d'agir comme président d'honneur de la campagne de financement pour le club social Le Jouvenceau dont l'objectif est de \$12.000 et qui se terminera par un marche-thon le 2 octobre prochain.

"Ce club social répond à un besoin dans une ville comme la nôtre, devait déclarer le juge Larouche, et cette acceptation était facile pour moi surtout lorsque l'on connaît la générosité de la population de Dolbeau et du secteur."

Au cours d'une conférence d'information à la salle du club Le Jouvenceau, le juge a invité la population à encourager les marcheurs qui partiront du centre sportif d'Albanel pour se rendre à la salle de l'arena de Dolbeau. Le thème de cette campagne est: "LE JOUVENCEAU, J'Y CROIS."

M. Henri-Paul Auger

"Le Jouvenceau joue un rôle de leader et de catalyseur pour un très grand nombre de jeunes et son influence grandit de jour en jour dans notre milieu", a déclaré M. Henri-Paul Auger qui ajoutait que la rentabilité au sens de la participation de l'usage du local ne se pose plus mais que l'on ne peut croire à la rentabilité financière d'un tel établissement.

Soulignant que Le Jouvenceau se prive à la base d'une des sources de reve-

nus les plus importants par les recettes d'un bar, le président du conseil d'administration sollicite donc pour une deuxième année consécutive l'appui des parents et de la population du milieu afin de poursuivre le travail amorcé. Il affirme que Le Jouvenceau a voulu assurer une présence dynamique au sein de la communauté en organisant différentes activités et en participant aux manifestations du milieu en deuil de son jeune âge.

"Le Jouvenceau doit poursuivre son œuvre a déclaré M. Auger. Timide au début, il s'est affirmé de plus en plus comme le centre d'intérêt, de motivation des jeunes. Le Jouvenceau se doit de travailler à l'édification d'une jeunesse sou-

cieuse des autres, prête à servir dans le respect de la personnalité de chacun afin que chaque jeune puisse se développer intégralement."

Les organisateurs espèrent que plus de 200 jeunes participeront à cette seconde marche et qu'au moins 50 parents y prendront également part alors que diverses personnalités et présidents d'organismes participeront au dernier mille.

M. Auger s'est dit confiant dans la réussite de cette campagne que présidera le juge Lucien Larouche et que les jeunes grâce à cet appui populaire pourront continuer de bénéficier d'un local adéquat et formateur.

FINANCEMENT DE VOITURES NEUVES

12.5% INTERET ANNUEL BIENVENUE AUX NOUVEAUX CLIENTS

549-0412

BANQUE TD TORONTO DOMINION

117, RACINE EST CHICOUTIMI, QUE.

Quasar

Télécouleur portatif à écran 12 pouces

- châssis mini-entretien, 100% transistorisé
- lampe-écran Matrix en ligne
- faible consommation d'énergie
- synchronisation précise automatique

SP 3404

Prix Atlantique: **\$369**

GARANTIE TOTALE ATLANTIQUE DE 4 ANS sur pièces et service

Panasonic

Télécouleur à écran 20 pouces

- autoregulateur de voltage
- commande manuelle de luminosité
- lampe-écran Quattron en ligne
- autoreglage "Q Lock II"

CT-900C

Prix Atlantique: **\$539**

GARANTIE TOTALE ATLANTIQUE DE 4 ANS sur pièces et service

SANYO

Tube-image à Matrix noire

Dispositif exclusif trimatic de synchronisation de la couleur. Image et son instantanés.

62CC42

Prix Atlantique: **\$699**

GARANTIE TOTALE ATLANTIQUE DE 4 ANS sur pièces et service

Panasonic

Télécouleur

console à écran de 26" lampe-écran "Ultra-Pana Matrix", réglage manuel "Panabute", autosynchronisateur fin "Panalock"

PC-2672

Prix Atlantique: **\$799**

GARANTIE TOTALE ATLANTIQUE DE 4 ANS sur pièces et service

SANYO

Téléviseur noir et blanc de 12"

- 100% transistorisé
- accord UHF-VHF
- contrôle automatique de gain

Modèle 21T79

Prix Atlantique: **\$99**

Livraison et installation gratuites d'Alma à La Baie

RCA

Télécouleur portatif 16 pouces XL-100 de RCA

- tube-image super Acrulor
- 100% transistorisé
- châssis de 30.000 volts
- circuits d'accord précis automatique

Prix Atlantique: **\$399**

GARANTIE TOTALE ATLANTIQUE DE 4 ANS sur pièces et service

• PANASONIC • QUASAR • RCA • SANYO • PHILIPS • TOSHIBA • NARANTZ • KENWOOD • YAMAHA • JBL • AVANT • TECHNICS • AKAI • WHITE GEC

PLACE DU ROYAUME

CHICOUTIMI 545-2300

CHARGEX PLAN BUDGETAIRE ATLANTIQUE

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



AUDITORIUM DUFOUR

C'est pour demain! Pour les amateurs, pour les mordus, pour les fanatiques! Pour ceux qui aiment la musique, pour ceux qui aiment voir tout en écoutant de la musique. Il ne s'agit pas d'un grand concert à la société que vous connaissez, mais bel et bien d'un film... De deux films pour être précis!

Le premier met en vedette "Led Zeppelin" et a pour titre: "The Song Remains the Same". Oui! On avait prévu un second film avec Emerson Lake and Palmer. Ce ne sera pas lui! Non! La surprise? Ce sera "The Beatles" qui font le sujet de ce second film...

Pour le titre il vous suffira de vous déplacer pour le connaître. A 20h30, ce soir, à l'auditorium Dufour.

UN INVENTEUR

Dans le dernier numéro de "Saguenayensia", organe de la Société historique du Saguenay, Mgr Victor Tremblay raconte la visite que lui a faite dernièrement un ancien Chicoutimien, M. Ernest Tremblay, de Montréal, qui a inventé un procédé chimique pour transformer, en l'espace de quelques secondes, le fer en acier. M. Tremblay est le fils de M. Ernest Tremblay et le frère de M. Joseph Tremblay, 98, avenue Sainte-Anne, Chicoutimi.

L'inventeur a formé une compagnie sous le nom de Atir Metal Corporation, qui a acquis et qui fait aménager les vastes usines qui appartenaient à la compagnie Asbestos. Ces usines sont situées à Lachine, près de Montréal. Ce même monsieur Tremblay a découvert un procédé pour durcir le cuivre et l'aluminium. Durant sa visite dans la région, ce fils de Chicoutimi, qui construit maintenant des usines à Montréal, s'est rendu à Saint-Charles pour étudier les possibilités d'exploitations des gisements de fer de l'endroit.

LES SUBVENTIONS A LA RADIO ET A LA TV

Cinq organisations de media communautaires (radio et télévision évidemment) viennent de toucher des subventions du ministère provincial des Communications. C'est le nouveau poste de CHOC-FM de Jonquière qui a reçu la part du lion, avec \$30.000, tandis que CHUT-FM de Chicoutimi ne reçoit rien parce que le ministère le classe parmi des organes commerciaux. Les autres stations communautaires qui ont reçu le secours financier de Québec sont celles de TVC-St-Félicien (\$15.500), TVC-Lac Bouchette (\$12.500), TVC-La Doré (\$14.500), et au Comité intercommunautaire du comté de Roberval (\$8.000).

AUJOURD'HUI

Un contingent de près de 400 volontaires canadiens quittait le pays pour aller combattre au Soudan il y a 93 ans aujourd'hui, le 15 septembre 1884. Pour la première fois, des Canadiens participaient à une guerre impériale outre-mer. Le général britannique Charles George Gordon avait reçu pour mission de secourir la garnison égyptienne à Khartoum, assiégée par les Mahdis rebelles, mais ses forces ne parvenaient pas à progresser.

1974 -- Un avion de la compagnie Air Vietnam explose après avoir été détourné sur Hanoi. 71 morts.

1967 -- Le maréchal Abdel Hakim Amer se suicide: il commandait l'armée égyptienne pendant la guerre de Six jours.

1964 -- Accord entre le Vatican et la Hongrie.

1959 -- Nikita Khrouchtchev arrive à Washington pour une visite officielle de 13 jours aux Etats-Unis.

1949 -- Konrad Adenauer devient le premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

1942 -- Les Allemands attaquent Stalingrad.

1938 -- Le premier ministre britannique Neville Chamberlain rend visite à Hitler à Berchtesgaden: Hitler affirme qu'il compte annexer les Sudètes.

1935 -- Les Juifs sont mis hors-la-loi en Allemagne: la croix gammée devient l'emblème officiel du IIIe Reich.

1917 -- Alexandre Kerensky proclame la république en Russie.

1882 -- Les Britanniques occupent Le Caire. Ils sont nés un 15 septembre. Pierre Simon Fournier, graveur et imprimeur français (1712-1768); James Fenimore Cooper, écrivain américain (1789-1851); William Howard Taft, 27ème président des Etats-Unis (1857-1930).

NOUVEAU SERVICE AU CLSC

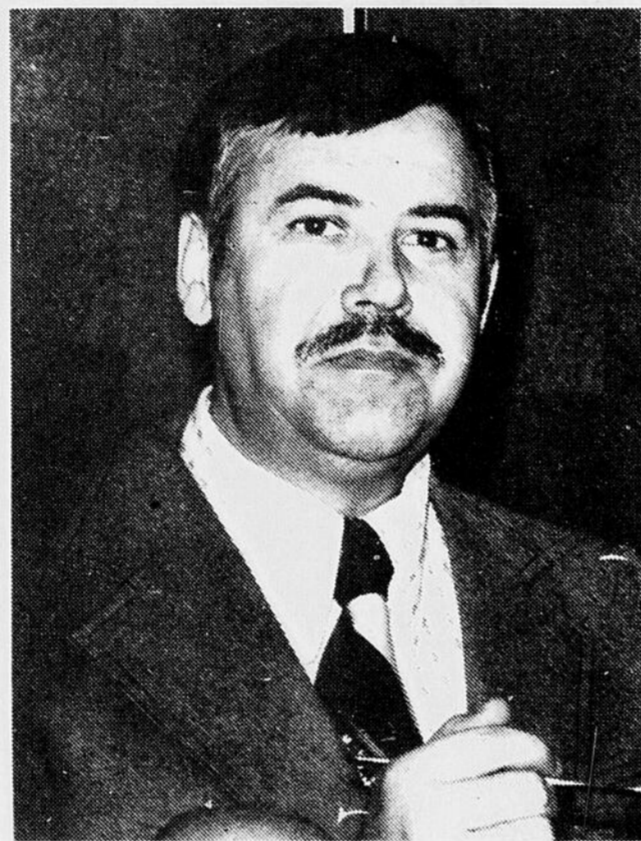
Le CLSC Saguenay-Nord offrira, à compter du 19 septembre, un nouveau service gratuit à la population de son secteur (Chicoutimi-Nord et les environs). Il s'agit du planning des naissances. Il faut se rappeler que ce service n'est pas uniquement là pour empêcher la venue d'un enfant, mais aussi la préparer. Pour informations, communiquez à 545-1575.

INVITATION AUX SECRETAIRES

L'Association nationale des secrétaires, section du Saguenay-Lac-St-Jean, tiendra son souper mensuel, le mercredi, 21 septembre, à 18h30, au restaurant Nordique de Place du Royaume, à Chicoutimi. Toutes les secrétaires, intéressées à en connaître plus sur cette association ou qui désirent participer au souper, peuvent communiquer avec Claire Hamel, à 543-4823 ou 549-8210.

VINS ET FROMAGES

Une dégustation de vins et fromages, organisée par le Salon des vins au profit du Musée du Saguenay, aura lieu dans les locaux du musée, le samedi, 22 octobre, à 19h30. Un nombre limité de billets est disponible au Salon des vins, 259, Racine est, ainsi qu'au Musée du Saguenay, 534 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.



CONSEIL DE L'INTERCOOPERATION

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration du Conseil de l'intercoopération du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Jean-Eudes Bergeron a été élu à la présidence, M. Paul Pedneault à la vice-présidence et M. Normand Casaubon au poste de secrétaire. M. Bergeron est le représentant des Caisses populaires et M. Pedneault représente la Caisse d'établissement du Saguenay-Lac-St-Jean.



AU PAS, COLUMBO!

Si Colombo, le célèbre policier de la télévision, parle si souvent de sa chère épouse, Peter Falk, l'homme, entretenait de si mauvaises relations avec ses deux premières femmes, qu'il a divorcé... Et maintenant, il a décidé de tenter un troisième essai, tout comme son collègue Glen Ford, avec une jeune comédienne inconnue de 27 ans, Sarah Danese... Elle ira loin, puisqu'elle a déjà indiqué son intention de faire abandonner à son futur époux le port de son vieux trench...

ARAIGNEE GEANTE

Elle court, elle court l'araignée, "géante" de Basilidon, qui terrorise depuis six jours cette petite ville du sud-est de l'Angleterre. Mais, l'arachnidee velue mesurant près de 15 cm de diamètre, soupçonnée d'être la venimeuse "Red Knee sud-américaine", capable de faire des bonds de 90 cm, n'a toujours pas été retrouvée, ni par les policiers, armés de gourdins et de filets de papillons, ni par les enfants, apparemment moins terrorisés que leurs parents. Un zoologue londonien, néanmoins, a lancé de son côté un appel pour que la "Red Knee" ne soit pas tuée. "Elle est totalement inoffensive", a-t-il déclaré. Ce n'est, en tout cas, pas l'avis de M. Michael Lebeau, habitant du quartier de Morton's Court. Depuis qu'elle est arrivée, selon lui, "les oiseaux ne chantent plus". L'araignée se nourrit de souris et de volatiles.



TOURNEE PROCHAINE

Dans le but de reprendre contact avec les électeurs et de répondre à sa promesse de "revenir une fois élu", le député Jacques Brassard se rendra dans la plupart des municipalités du Lac-St-Jean. Au cours des visites, dont le programme a été établi avec le concours de plusieurs personnes, M. Brassard compte recevoir l'avis des électeurs sur tout sujet qui les préoccupe et expliquer l'impact local et régional des réalisations gouvernementales. La tournée s'étendra sur une période de deux semaines pendant lesquelles M. Brassard visitera les gens du secteur Sud, du 19 au 23 septembre, alors que, du 3 au 7 octobre, ce sera au tour de la population du secteur Nord à recevoir le député du comté. Les citoyens sont particulièrement invités aux différentes réunions publiques qui se tiendront dans plusieurs endroits.

Voici le calendrier de la tournée: Lundi, le 19: avant-midi: Larouche; après-midi et soirée: Notre-Dame-d'Hébertville; Mardi, le 20: a.m.: Métabetchouan; p.m.: Desbiens; soirée: Métabetchouan; Mercredi, le 21: a.m.: St-André; p.m.: St-Bruno; Jeudi, le 22: p.m.: St-Gédéon et Ste-Croix; Mardi, le 4-10: p.m.: St-Coeur-de-Marie; soirée: Ascension; Mercredi, le 5-10: a.m.: Notre-Dame-du-Rosaire; p.m. et soirée: St-Léon; Jeudi, 6-10: p.m. et soirée: Ste-Monique; Vendredi, 7-10: soirée: St-Henri.

BATEAU EN CANNETTES

Le premier transatlantique entièrement composé de boîtes de bière vides est attendu demain, à Singapour. Le "bateau", baptisé "Can Tiki", long de 25 pieds, a quitté au début du mois le port australien de Darwin pour tenter de rejoindre Singapour. Aux dernières informations, le navire se trouvait à 260 km au large de Singapour. Le "Can Tiki" a été fabriqué avec 15.000 boîtes de bière vides.



15e ANNIVERSAIRE

C'est le samedi, 24 septembre, que plusieurs personnalités politiques se réuniront, à Mistassini, pour célébrer le 15e anniversaire de vie politique du député créditiste C.-A. Gauthier, "le plus grand travailleur social du comté de Roberval". Ce fils de Mistassini, qui est marié à Laurette Larouche, est père de 8 enfants. Nommé antérieurement whip du Ralliement des créditistes, il occupe présentement les fonctions de président du caucus des députés du Crédit social du Canada.

DES TOURISTES

La ville de Chicoutimi est l'hôte, depuis aujourd'hui, d'un groupe de touristes faisant partie de l'Association de "Wally Byam Caravan Club" (Airstream). Ces visiteurs provenant de différents Etats américains seront dans la région jusqu'au 19 septembre. La caravane est composée d'environ 55 roulottes (Airstream) qui ont en moyenne cinq passagers à leur bord, ce qui représente un groupe d'environ 250 à 300 personnes. Ils sont stationnés dans un parc de roulottes tout près du centre-ville de Chicoutimi et ils auront à suivre un horaire qui leur a été préparé par les services touristiques de la ville de Chicoutimi.

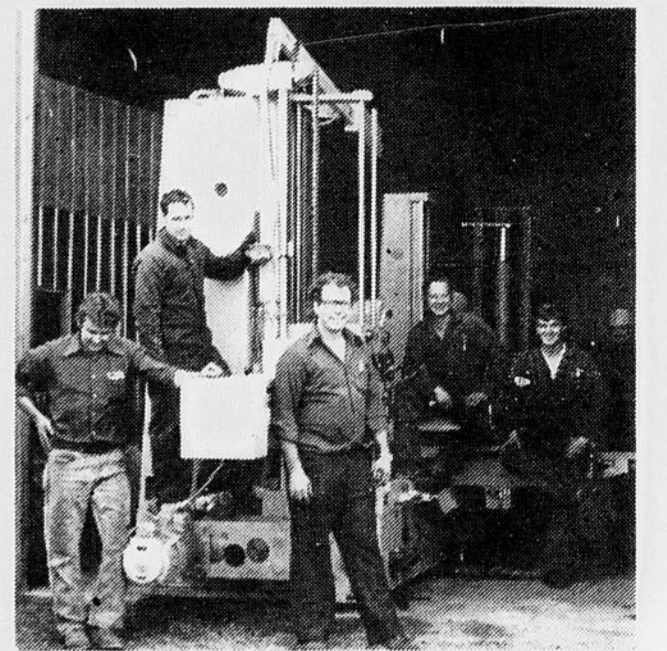
LIVRE A \$10,900

Vendant ses livres \$10,900 chacun, M. Alex Marks est tout de même confiant d'avoir quelques lecteurs. Le livre contient essentiellement 55 cartes de programmation qui s'appliquent à un ordinateur portatif. M. Marks est un ingénieur spécialisé dans la construction des pipe-lines. "Avec mon livre, souligne-t-il, l'ingénieur peut faire en avion ce que l'ordinateur IBM devrait normalement faire. S'il devait le faire à la main dans son bureau, il lui faudrait une journée ou deux de travail."

SEMAINE NATIONALE DU SOF

Le SERVICE D'ORIENTATION DES FOYERS annonce sa Semaine nationale d'information et de promotion du 16 au 22 septembre. Durant cette semaine, le SOF entend sensibiliser le grand public à l'importance du dialogue conjugal, familial et social. Il invite tous les couples intéressés à participer à des rencontres conçues spécialement pour eux.

Ces rencontres débiteront prochainement dans plus de 200 localités du Québec, de l'Ontario, des Maritimes, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, et auront pour thème: VIVRE ENSEMBLE. L'an dernier, 250 couples du Saguenay-Lac-St-Jean ont bénéficié de ces rencontres. Invitation à tous les couples-animateurs et aux animateurs, à la journée d'animation qui aura lieu à N.-D.-d'Hébertville, le 18 septembre.



CHEZ USINAGE DODEC

Dans le cadre d'un programme d'investissement subventionné par le ministère de l'Expansion économique régionale, l'entreprise "Usinage Dodec Inc." vient de prendre livraison d'une machine-outil (aléseuse horizontale universelle, de grande précision) afin de servir de façon adéquate sa clientèle présente et à venir. L'entreprise emploie 15 personnes et se spécialise dans les travaux d'usinage, de soudure, de montage et de fabrication métallique.

Sur la photo ci-haut, nous voyons près de la nouvelle machine (de gauche à droite) MM. David Boucher, Mario Gilbert, Rosaire Bonneau, Marc Claveau et Gérald Brisson, tous propriétaires de l'entreprise.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Servantes du Saint-Sacrement -- Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique, comprenant adoration, confessions et célébration eucharistique.

Couple et Famille -- Le mouvement Couple et Famille, section de l'accueil Chicoutimi, débute ses activités pour l'année 1977-78, dimanche, le 18 septembre, à 19h45, à l'endroit habituel. A tous les couples intéressés à vivre une expérience de fraternité enrichissante la plus cordiale bienvenue. Pour plus de renseignements, tel.: 549-7599.

Club 4-H -- Le Club 4-H masculin de Chicoutimi, vous annonce que leur période de recrutement est présentement ouverte et ce, jusqu'au 16 septembre.

Tous les jeunes garçons de tous les secteurs de la ville, âgés de 9 à 12 ans, peuvent s'inscrire à ce club social voué à la conservation de l'environnement. Yvon Dufour, le jour à 543-8137 et le soir, Denis Aubry à 543-2150.

Les paroissiens de Saint-Honoré s'y rendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont aussi cordialement invités.

Club 4-H -- Le Club 4-H masculin de Chicoutimi, vous annonce que leur période de recrutement est présentement ouverte et ce, jusqu'au 16 septembre.

VOS DROITS

Comment préparer votre cause devant la Commission des loyers?

Dans la majorité des cas, il s'agit d'une demande d'augmentation du loyer par le propriétaire qui invoque l'augmentation de ses taxes, du prix du chauffage, des améliorations et des réparations qu'il a faites. Préparez-vous à répondre au propriétaire!

Pour l'augmentation des taxes, vérifiez à l'hôtel de ville. En indiquant votre adresse, le greffier pourra vous donner le montant total des taxes payées par votre propriétaire.

Pour le coût du chauffage, téléphonez aux détaillants d'huile de votre voisinage, demandez les prix, vous saurez à quoi vous en tenir.

Pour les améliorations et réparations, faites une liste des réparations que vous avez demandées mais non obtenues, des autres réparations nécessaires, de celles que vous avez faites vous-même. Faites aussi une liste des réparations et améliorations faites par le propriétaire pour être en mesure de vérifier les documents que présentera le propriétaire. Assurez-vous que les réparations ont été faites dans votre immeuble et pendant la durée du bail qui vient de se terminer.

A l'audition amenez votre bail et vos documents, si vous êtes plusieurs à contester dans votre immeuble, essayez de vous présenter ensemble à l'audition.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée: "Les droits du locataire en 1977", en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des services juridiques,
C.P. 123, Succ. Desjardins,
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques.)

la **Baie**

Pour la ville ou la campagne... Tempérez votre hiver dans le confort et l'élégance



Avec ce manteau d'agneau vous ignorez le froid!

35000
ch.

A. Vous serez au chaud cet hiver dans ce superbe manteau en peau d'agneau doublé en laine d'agneau rasée. Devant droit, avec col ouvert qui peut se boutonner lors des jours froids. Avec 2 poches verticales. Longueur de 38", tailles 36 à 46. Beige naturel.

Un grand favori: le duffle-coat

12000
ch.

B. Le manteau classique à capuchon, qui allie chaleur et chic! Il est réalisé en 80% laine, 20% polyester et nous vient d'Angleterre. Fermeture à glissière et coupe-vent à cabillots, poches plaquées à rabat. Ton chameau, envers crème. Tailles 36 à 46.

Veste toute saison en cuir

25500
ch.

Vous aimerez la souplesse et la chaleur de ce cuir d'Amérique du Sud! La doublure de cette veste est entièrement matelassée. Patte à 5 boutons, 2 poches poitrine, 2 poches à rabat. Brun. Longueur de 31". Tailles 36 à 46.

Anorak à bourre de duvet

9000
ch.

Chaud sans être lourd! Veste en nylon, doublure nylon, ouatnage en duvet. Capuchon double de peluche et bordé de loup naturel. Fermeture à glissière et à boutons, bande en tricot à la taille, 5 poches dont une sur la manche. Marine. Longueur de 28". Tailles 34 à 44.

Ces quatre modèles ne sont qu'un avant-gout de notre vaste sélection, dans laquelle vous trouverez sûrement le manteau qui vous plaira!

Manteaux pour hommes, rayon 310.

CARTE DE CREDIT

la **Baie**

vosre nom est bon
dites "à mon compte"

Demandez-nous n'importe quoi
...ou presque

Compagnie de la Baie d'Hudson

HEURES D'OUVERTURE — du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h 30 — Les jeudis et vendredis, de 9h 30 à 21h — le samedi, de 9h à 17h

QUEBEC EN BREF

Procès Bougie

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — Le juge Yvan Migneault a reporté à lundi le prononcé de la sentence dans le cas de Gilles Bougie, un individu de 32 ans, de Saint-Côme-de-Beauce.

Bougie, qui était accusé du meurtre avec préméditation d'un concitoyen, Richard Caouette, 43 ans, a été reconnu coupable d'homicide involontaire par un jury des Assises, mardi soir, à Saint-Joseph-de-Beauce.

Les jurés, neuf hommes et trois femmes, ont délibéré pendant plus de trois heures avant de rendre leur verdict, à l'issue d'un procès qui a duré une semaine.

Caouette avait été tué de deux balles de revolver de calibre .22, le 26 août 1976, à Saint-Côme.

Veuve du policier

QUEBEC (PC) — La veuve du policier Guy Samson, tué en devoir lundi à Saint-Augustin, n'entretient aucune rancœur à l'endroit de l'assailant de son mari mais ne comprend pas pourquoi un tel individu pouvait circuler librement.

"Je ne peux pas lui tenir rancœur. Il s'agit d'un véritable déséquilibré, et Guy ne l'accepterait pas, non plus", a déclaré Mme Carole Samson, au cours d'une entrevue accordée au Journal de Québec.

Pour Mme Samson, les vrais responsables de ce drame, ce sont ceux qui ont laissé cet individu en liberté. "On ne devrait pas laisser sortir des déséquilibrés à tout bout de champ", a-t-elle dit.

"C'est la même chose pour le contrôle des armes à feu, a poursuivi Mme Samson. N'importe qui peut se procurer un fusil ou une carabine. Dans la société inquiète où nous vivons, ce n'est certes pas normal."

Arrestations dans le conflit du camionnage

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec a arrêté sept individus, dans la nuit de mardi à mercredi, relativement à des incidents violents survenus sur l'autoroute 20, près de Saint-Hyacinthe.

Les sept hommes, qui auraient lancé des pierres sur quatre camions de la compagnie de transport Day and Ross, de Boucherville, causant pour environ \$1.600 de dégâts, comparaitront jeudi au Palais de justice de Saint-Hyacinthe pour répondre à des accusations de complot et méfait.

Il s'agit de Jean-Claude Gagnon, de Saint-Gérard-de-Magella et président de l'Association des voituriers-remorqueurs du Québec; André Boucher, de Côteau-du-Lac et président de la Section Day and Ross de l'association; Delphis Leblanc, de Sainte-Julie; André Dubuc, de Montréal; et Pierre Durand, Alain Belhumeur et Claude Beaudoin, tous trois de Joliette.

Amendes

OTTAWA (PC) — Deux chauffeurs de la compagnie Montreal Fuel Ltd. ont été condamnés à une amende de \$475 pour avoir enfreint la loi fédérale sur les poids et mesures.

La Presse Canadienne avait signalé lundi, par erreur, au sujet du rapport trimestriel sur les poursuites judiciaires entreprises par le ministère des Consommateurs, que c'était la compagnie qui avait été condamnée.

Les chauffeurs, Jacques L'Archevesque, et J.-J. Desjardins, ont été inculpés d'avoir installé sur leurs camions citernes un compteur double qui enregistrait des livraisons supérieures à la réalité, fraudant ainsi les consommateurs.

Dans la même nouvelle, la PC n'avait pas cité le nom complet d'une société de Sorel accusée d'avoir violé la Loi sur les aliments et les drogues. Il s'agit donc de la Société coopérative agricole de Fort Richelieu, qui a été condamnée à une amende de \$300 pour avoir vendu du lait dans des récipients d'une contenance inférieure à la norme.

Abolition de la gratuité

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec étudie la possibilité d'abolir la gratuité sur les traversiers entre Québec et Lévis.

C'est ce qu'a révélé le ministre de la Fonction publique et vice-président du Conseil du Trésor, M. Denis de Belleval, mercredi, à l'occasion de la signature d'une nouvelle convention collective entre la Société des traversiers de Québec et le Syndicat canadien des officiers de la marine marchande.

Au cours d'une entrevue accordée à un journaliste de la presse parlée, M. de Belleval a déclaré que le gouvernement devait avoir une politique de financement uniforme des divers services de transport en commun publics.

Rappelant que les coûts d'opération des services d'autobus étaient déjà défrayés par la taxation générale des citoyens et les usagers, le ministre a exprimé l'opinion qu'il fallait retenir le même principe en ce qui concerne les traversiers.

Gestapo linguistique

MONTREAL (PC) — Les principaux anglo-catholiques de la métropole refuseront de fournir au gouvernement du Québec les registres révélant combien d'élèves fréquentent illégalement des écoles anglaises.

Le président de leur association, M. Kevin Quinn, a annoncé mardi que les 65 principaux avaient décidé unanimement de ne pas transmettre "à qui que ce soit les noms ou numéros des enfants classés par le ministre de l'Éducation comme 'non-personnes'".

M. Quinn a précisé que les principaux avaient aussi décidé de ne pas permettre aux journalistes d'entrer dans les écoles afin de garder dans l'ignorance ce qu'il a appelé la "police linguistique du gouvernement".

Interdit de chasser la nuit

QUEBEC — Les autorités du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche désirent rappeler à tous les intéressés qu'il est interdit de chasser la nuit au pays du Québec, soit d'une demi-heure après le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant son lever, sauf quand il s'agit de piégeage. Cette interdiction vaut pour toutes les espèces de gibier.

Le Service de la protection de la faune précise que tout contrevenant s'expose à encourir les rigueurs de la loi et qu'en plus de cette interdiction de chasser la nuit, les chasseurs doivent garder en mémoire qu'il leur est aussi défendu d'être en possession d'une arme à feu alors qu'elle se trouve dans un véhicule pendant la nuit (sauf si cette arme est déposée dans le coffre du véhicule, ou en l'absence de coffre, si elle est refermée dans un étui.)

L'assurance-automobile nuisible aux avocats

MONTREAL (PC) — Un porte-parole du Barreau du Québec, Me Guy Pépin, estime que de 3.000 à 3.400 avocats subiront des pertes de revenu si les réformes envisagées par le gouvernement au chapitre de l'assurance-automobile sont adoptées.

Ces pertes varient considérablement, selon les avocats, de dire M. Pépin. Certains perdront peu ou rien tandis que d'autres pourraient voir leurs revenus être réduits de moitié.

Dans une interview, il a précisé que les jeunes avocats et ceux qui pratiquent à l'extérieur de Montréal et de Québec seront les plus touchés.

En vertu des réformes mises de l'avant par le ministre de la Consommation, Lise Payette, les victimes des accidents d'automobiles, au chapitre des morts et des blessés, recevront une compensation du gouvernement provincial et ne pourront poursuivre les responsables.

La CSD souhaite la poursuite des "mini-sommets" économiques

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Les quatre "mini-sommets" économiques organisés par le gouvernement du Québec ont été intéressants et méritent d'être poursuivis.

C'est du moins l'opinion émise mercredi par le président de la Centrale des syndicats démocratiques, M. Paul-Émile Dalpé, alors qu'il commentait en conférence de presse les quatre réunions de la semaine dernière, auxquelles sa centrale a participé.

"Le gouvernement péquiste réussira peut-être, s'il poursuit ces consultations, à réduire les écarts de perception qu'ont les différentes composantes de notre société", selon la CSD.

La centrale syndicale que M. Dalpé préside "n'a guère appris du nouveau lors de ces sommets, mais a vu pour la première fois que le gouvernement provincial voulait agir".

La CSD a cependant formulé deux souhaits à l'issue de ces rencontres et es-

père que le gouvernement y donnera suite dans les plus brefs délais.

D'une part, M. Dalpé voudrait qu'un autre mini-sommet réunissant gouvernement, patrons et syndicats ait lieu uniquement sur la question de la productivité des employés. On n'a pas pu voir cette question comme on l'aurait voulu, croit le président de la CSD.

D'autre part, M. Dalpé suggère que le gouvernement interdise les détaillants spécialisés uniquement dans l'importation de produits, tels la chaussure, le vêtement ou le meuble.

Seuls, les fabricants québécois de ces produits devraient être autorisés à pratiquer l'importation, de façon à équilibrer leur balance commerciale et leur main-d'oeuvre, croit le chef syndical.

Mais malgré tout, M. Dalpé se félicite de l'intérêt du gouvernement du Québec pour ces industries qui furent dans le passé maintes fois négligées.

On sait que chacun des quatre "mini-sommets" a réuni tour à tour les gens intéressés aux secteurs des textiles, du vêtement, de la chaussure et du meuble.

CSD

Toutes ces industries, qui sont actuel-

lement dans une situation précaire, regroupaient en 1976, 142.000 travailleurs, dont moins de la moitié sont syndiqués.

La Centrale des syndicats démocratiques, de son côté, réunit environ 40 pour cent des syndiqués de ces quatre secteurs.

De fait, on compte environ 2.000 syndicats CSD dans la chaussure, 9.000 dans le textile, 7.000 dans le vêtement et 4.000 dans le meuble.

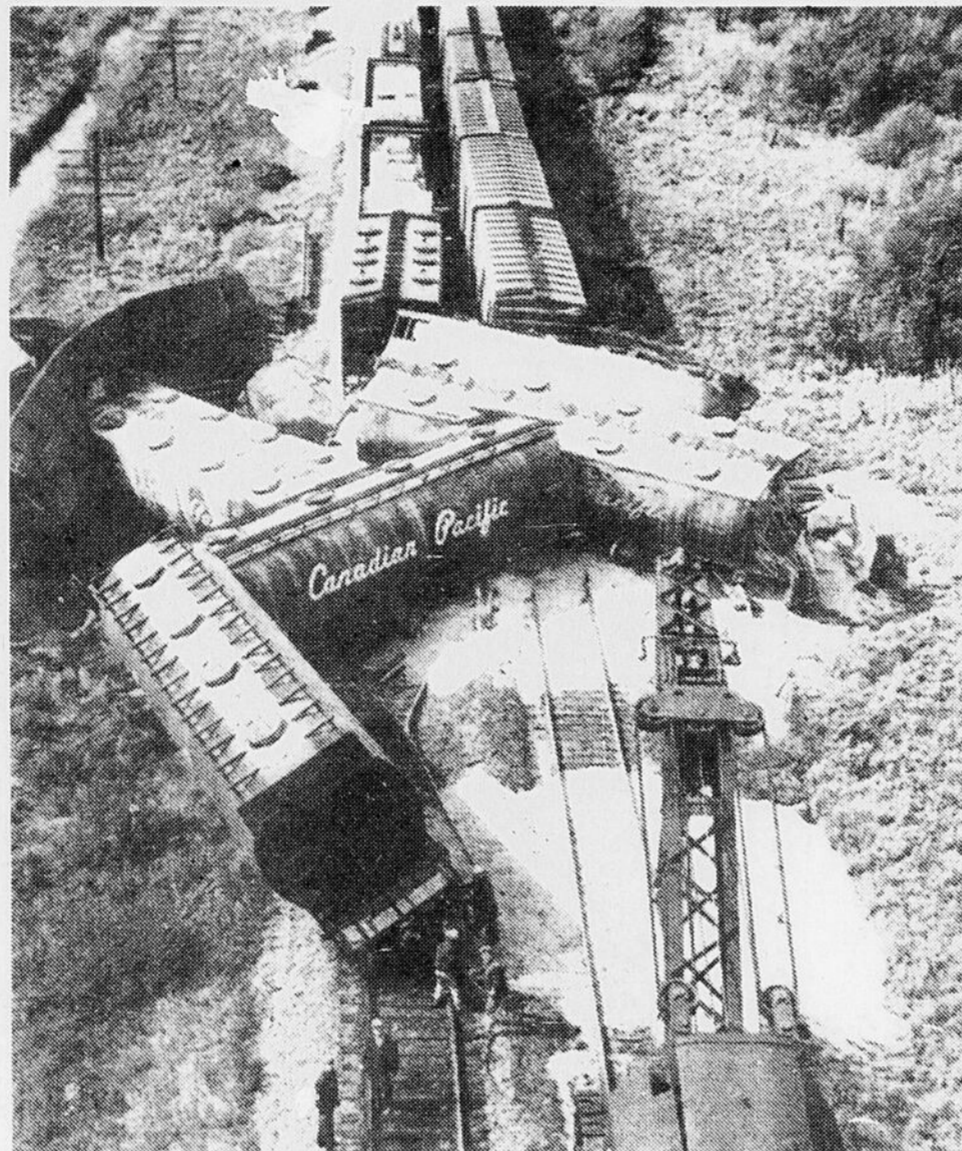
Cette centrale syndicale, née en 1972 d'une scission à la CSN, est particulièrement éprouvée par le haut taux de chômage qui règne dans ces secteurs économiques, où elle regroupe bon nombre de ses cotisants.

À titre d'exemple, la CSD rappelle que dans une ville comme Sherbrooke, économiquement dépendante du textile-vêtement, le taux actuel de chômage est de 18 pour cent.

M. Landry

Enfin, c'est la semaine prochaine que le ministre responsable des quatre mini-sommets, M. Bernard Landry, dressera son bilan personnel des quatre réunions.

Des équipes d'assistants de M. Landry sont déjà à l'œuvre pour dresser l'inventaire des problèmes rencontrés lors de ces sommets et pour faire l'écheancier des mesures de relance économique dans ces secteurs.



DERAILEMENT DOUBLE — Des wagons de marchandise et de grain sont dispersés sur les voies dans la cour de triage Westford à Thunder Bay en Ontario après deux déraillements de train. Peu après qu'un train de grain en provenance de l'est eut déraillé, un autre train en provenance de l'ouest est entré en collision avec les débris. Aucune blessure n'a été rapportée dans l'incident.

(Téléphoto PC)

Air Canada et les chemins de fer ne verseront pas la prime de bilinguisme

par David Gersovitz

MONTREAL (PC) — Les chemins de fer nationaux et Air Canada n'envisagent pas de verser à leurs employés une prime de bilinguisme, malgré la récente décision du gouvernement fédéral d'en accorder une à ses fonctionnaires, ont déclaré les dirigeants des deux sociétés de la Couronne.

Cependant, les 17 syndicats canadiens de cheminots qui vont, d'ici la fin du mois, présenter ensemble leurs revendications salariales, pourraient faire pression sur les chemins de fer nationaux pour obtenir la prime de bilinguisme.

A moins que le gouvernement fédéral n'exige des sociétés de la Couronne de suivre son exemple en la matière, les chemins de fer nationaux et Air Canada n'en feront rien.

Un haut fonctionnaire des chemins de fer avait récemment dit: "Cette compagnie ne paie pas de prime de bilinguisme. Un point c'est tout."

Les chemins de fer nationaux se préparent donc à une épreuve de force au sujet de la langue avec son plus important syndicat: la Fraternité canadienne des cheminots, qui groupe 19.000 employés.

Au cours d'une réunion qui a eu lieu la semaine dernière, les représentants des chemins de fer nationaux ont fait savoir au syndicat que près de 2.000 emplois à travers tout le pays qui nécessitent des contacts avec le public sont classés bilingues. Aussi bien, le français sera considéré comme la langue de travail dans toute la région du St-Laurent, qui comprend le Québec, certaines parties de l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Pres de 75 p.c. des postes bilingues de la compagnie se trouveront au Québec.

Non, mais...

Chez Air Canada on ne se prononce pas formellement sur la question. Mais, selon une confidence recueillie là, "s'il n'en tient qu'à nous, la réponse est négative".

Le syndicat du personnel de bord chez Air Canada avait revendiqué la prime lors des négociations pour le renouvellement de la convention de travail. Mais, il avait fini par y renoncer.

M. J. P. Saunders, président du Syndicat canadien des employés des compagnies de navigation aérienne, qui représente le personnel des comptoirs et celui des aéroports, avait récemment déclaré dans une interview que la question de la prime ne le préoccupait pas outre mesure.

Les sections québécoises de la Fraternité canadienne des cheminots exigent de leurs dirigeants de résister vigoureusement aux projets des chemins de fer nationaux d'augmenter le nombre des emplois bilingues.

Un porte-parole de la compagnie confirme que la direction a reçu de nombreuses protestations de la part de la Fraternité contre les offres d'emplois pour lesquels le bilinguisme est exigé.

Pour les sections québécoises du syndicat, cela constitue une négation des droits d'ancienneté et une discrimination contre les Canadiens français unilingues.

Le Québec maintiendra ses liens avec le Commonwealth

QUEBEC (PC) — M. Jacques-Yvan Morin a déclaré, mercredi, que l'indépendance n'empêcherait pas le Québec de maintenir ses liens avec le Commonwealth.

Quel que soit l'avenir, a dit le ministre de l'Éducation, quel que soit le verdict sur la souveraineté ou non de cette assemblée, nous allons chérir notre héritage britannique.

"Quoi qu'il arrive, nous avons l'intention de maintenir nos liens... avec les autres pays qui ont hérité ces institutions du Parlement britannique."

S'adressant à un groupe de parlementaires du Commonwealth, qui se rendent en congrès à Ottawa, le vice-premier ministre québécois a également abordé la question de la langue anglaise

à l'Assemblée nationale.

Avec l'accent britannique qu'il a acquis au cours de ses études à l'Université de Cambridge, M. Morin a déploré le fait qu'on ne parlait pas assez souvent l'anglais.

Signalant que la plupart des députés de langue anglaise étaient bilingues, il a ajouté: "Peut-être n'entendons-nous pas autant d'anglais que nous devrions à l'Assemblée."

Nos délibérations se font en français, a note M. Morin, mais "notre comportement est britannique".

Les membres du Commonwealth Parliamentary Association avaient visité les Maritimes avant de s'arrêter à Québec. Ils doivent se rendre à Toronto avant d'aller à Ottawa.

Le choix de Peuples

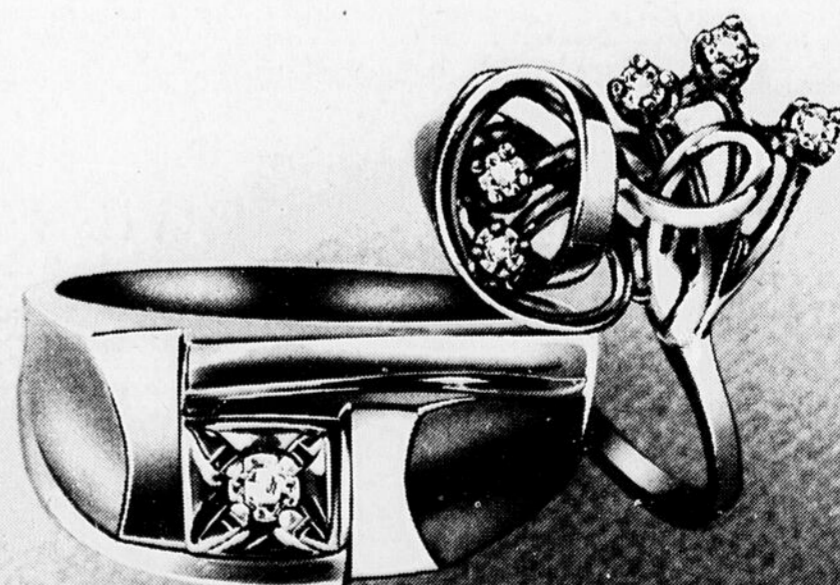
Joyaux d'amour

Pour elle, splendide bague sous forme de constellation de 5 diamants, sertis dans une monture d'or jaune et blanc de 14 carats. Pour lui, élégante bague d'or jaune de 10 carats, portant un diamant en chaton, agrémenté d'une monture à style florentin.

Bague de femme, \$200

Bague d'homme, \$195

Deux bagues minutieusement choisies par les acheteurs de Peuples



LES BIJOUTIERS - DIAMANTAIRES

PEUPLES+

pour ceux qui aiment le beau



PREPARATION — L'ambassadeur coréen au Canada, Byung Ki Han, à droite, et son collègue Myung Rhin Moon, préparent ensemble le texte du discours que M. Han a fait quelques minutes plus tard devant les membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale. (Telephoto PC)

Minorité franco-albertaine Lévesque ne promet qu'un appui moral

CALGARY (PC) — La minorité franco-albertaine est quelque peu déçue du discours prononcé hier par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, orateur invité à Calgary par la National Conference of Editorialist Editor Writers.

C'est en tout cas l'opinion exprimée par le président de l'Association des Canadiens français d'Alberta, M. Jean Durant, qui était parmi l'auditoire de M. Lévesque.

"Ce qui me fait mal au coeur, a-t-il dit, c'est que M. Lévesque parle beaucoup de la séparation du Québec, davantage que de l'aide qu'il pourrait apporter aux minorités."

Selon M. Durant, d'origine européenne, établi dans l'ouest depuis 25 ans, les minorités francophones hors Québec ont beaucoup à craindre des effets et des "représailles" que pourrait entraîner l'indépendance du Québec.

"Ce serait la fin du bilinguisme", a-t-il dit, reconnaissant toutefois que le bilinguisme "tel qu'on le pratique, est faible." M. Durant a déclaré que la négociation est encore la voie possible et qu'elle serait davantage efficace que la séparation.

"Le Québec, a-t-il dit,

est au sein de la confédération. Il veut s'en séparer et je le vois davantage dans la confédération."

Le chef de file de la communauté francophone albertaine a semblé plus déchiré encore lorsqu'au cours d'un entretien avec le chef du gouvernement québécois, celui-ci lui a signifié, en des termes diplomatiques, "qu'on est obligé de partir de la priorité québécoise".

Extinction...
Le premier ministre québécois en effet n'a pas semblé enthousiaste quant aux chances de survie de la collectivité francophone hors Québec.

Il a observé que les vieilles générations ont une volonté de survie, mais que les jeunes générations paraissent indifférentes.

Au cours de sa conversation, M. Lévesque a rapporté qu'en venant à Calgary, il avait causé avec de jeunes aux noms à consonance française qui ne s'exprimaient qu'en anglais.

Moi, a dit M. Lévesque, je ne crois pas que ce puisse être le Québec qui ait le pouvoir d'éviter cela. Il peut aider et d'ailleurs, a-t-il dit, nous l'avons fait avec nos dernières propositions

ce qui a eu pour effet de provoquer de bonnes intentions."

"Mais, a-t-il poursuivi, c'est aux minorités à négocier avec les gouvernements provinciaux."

Le président de l'ACFA affichait une mine sombre aux moments où le premier ministre péquiste laissait entendre que l'appui du Québec à leur lutte ne pouvait être que psychologique.

"Cela me fait mal au coeur, cela m'a déçu", a dit M. Durant qui reconnaît cependant que le premier ministre du Québec a prononcé un bon discours et qu'il n'est pas un extrémiste. "C'est un homme qui a longtemps voulu négocier", a-t-il conclu.

Emission d'obligations

NEW YORK (PC) — L'Hydro-Québec et l'Hydro-Ontario ont lancé chacune, mardi, une émission d'obligations pour \$200 millions sur le marché financier de New York, la première portant un intérêt de 9,25 p.c. et la seconde de 8,38 p.c.

Les experts du marché des obligations ont donné plusieurs explications pour ce décalage dans les taux entre les deux compagnies.

Quotidiens anglophones

Le chef du gouvernement éclaire la lanterne des éditorialistes

par Louis La Rochelle
CALGARY (PC) — "C'est une bonne question de la part d'un représentant de la Georgie"

Telle est la réponse cinglante que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a servi à un interlocuteur américain venu de cet Etat ségrégationniste et qui brandissait, pour le Québec, le spectre de l'Afrique du Sud, à l'issue du discours que le chef du gouvernement québécois prononçait mercredi midi à Calgary, à l'occasion de la 31^{ème} Conférence de la National Conference of Editorialist Editors.

Ce trait et bien d'autres auront d'ailleurs permis au chef du gouvernement péquiste de mettre les rieurs de son bord tout au long de ce dîner-causerie qui réunissait quelque 110 éditorialistes représentant autant de grands quotidiens anglophones de l'Amérique du Nord.

Au cours de sa deuxième sortie hors du Québec depuis son accession au pouvoir le 15 novembre dernier, M. Lévesque a voulu mettre en garde les leaders de l'opinion du continent contre le danger qu'ils courent en ne puisant leurs informations relatives à la question québécoise que dans le secteur anglais de Montréal et qu'à Ottawa.

Du milieu anglophone québécois, le chef péquiste

a déclaré que depuis la conquête, "il avait été privilégié et en position de domination et que l'accession du PQ au pouvoir lui apparaît comme la fin du monde ou l'apocalypse".

De "l'establishment politique à Ottawa", le premier ministre a dit qu'il ne comprenait pas la question du Québec et a cité l'exemple du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, qui peu avant le 15 novembre 1976 parlait du PQ comme d'une "particule" et qui prévoyait son extinction.

Le fédéralisme

A son auditoire en majorité composé de journalistes américains, le chef du gouvernement du Québec a expliqué que le fédéralisme n'a pas toujours les mêmes vertus et les mêmes effets.

"Si, a-t-il dit en substance, les Etats-Unis ont choisi une forme de fédéralisme, c'est qu'ils l'ont fait après être devenus indépendants, d'un commun accord."

Par ailleurs, M. Lévesque a fait observer qu'aux Etats-Unis il existait une volonté de constituer un melting pot, ce qui n'est pas le cas au Canada où la Confédération est née de l'impérialisme et ne visait qu'à faire échec à l'expansion américaine.

"Au Canada, a-t-il dit, 50

pour cent de la population était française au moment de la Confédération et elle est encore de 25 pour cent. Elle a sa langue, sa culture, ses aspirations qui sont différentes de celles de la collectivité anglophone."

"Et vous ne pouvez convaincre un peuple vaincu de disparaître", a-t-il dit avant de rappeler les paroles du philosophe britannique Arnold Toynbee.

Le premier ministre a fait valoir que la thèse défendue par son gouvernement prévaudra. "J'en ai un bon espoir", a-t-il dit avant d'assurer son auditoire que cela se fera par des règles et un processus démocratiques.

A cet égard, M. Lévesque a prié ses auditeurs de prendre connaissance du Livre blanc sur le référendum préparé par son gouvernement, document dont il a d'ailleurs laissé plusieurs exemplaires rédigés en langue anglaise.

Un bon gouvernement

M. Lévesque a réitéré la promesse faite plusieurs fois de donner au Québec, d'ici à ce que soit connu le résultat du référendum, un "bon gouvernement".

"Et à cet égard, il a plaidé la bonne foi et a fait valoir les principaux gestes posés par son gouvernement de-

puis le 15 novembre dernier.

"Nous avons fait adopter un projet de loi sur la langue, pour régler un problème qui perdurait depuis dix ans, sans priver la minorité de ses droits comme celui, par exemple de pouvoir faire instruire ses enfants dans sa langue depuis le jardin d'enfance jusqu'à l'université."

M. Lévesque a longuement fait état du menu législatif et des mesures administratives que son gouvernement a fait approuver depuis huit mois: budget austère "au lendemain de l'orgie olympique", loi sur le financement des partis politiques, amendement à la législation ouvrière, loi fournissant la gratuité des médicaments aux personnes âgées, etc.

Le discours du premier ministre québécois a été accueilli avec un enthousiasme relatif par son auditoire qui l'a applaudi beaucoup plus fort après son discours qu'il ne l'avait fait lors de son entrée dans la salle.

"Discours éloquent, discours articulé style amusant et captivant", ont déclaré certains auditeurs américains interrogés après le dîner.

Certains d'entre eux, notamment deux journalistes, l'un du Maryland et l'autre

Electricité ou huile

Coût du chauffage domestique

QUEBEC (PC) — Chauffer une maison à l'électricité coûte-t-il moins cher qu'utiliser l'huile à chauffage?

Le député libéral de Mont-Royal, John Ciaccia, a prétendu que non mercredi, en Commission parlementaire, tandis que le ministre de l'Énergie, Guy Joron, appuyé par l'Hydro-Québec, soutenait que oui.

Mais il y a toujours trois côtés à une médaille, a finalement reconnu M. Ciaccia: le côté du gouvernement, le côté de l'Opposition... et la vérité.

Aussi, la réponse à la question n'a pu être trouvée alors que la Commission parlementaire a été inondée de chiffres contradictoires.

Ciaccia

Citant des chiffres émanant d'un commerçant d'huile à chauffage, M.

Ciaccia a prétendu qu'une maison située à Montréal et utilisant en 1978, 1.000 gallons d'huile coûtera \$548 à chauffer en 1978.

Si par contre la maison est chauffée à l'électricité, le taux sera de \$778 pour l'année, compte tenu de l'augmentation de tarifs de 20 pour cent réclamée par l'Hydro-Québec, selon les chiffres de M. Ciaccia.

"Pour chauffer à l'électricité, même en tenant compte de l'augmentation du coût du pétrole, cela va coûter de 40 pour cent à 45 pour cent de plus que chauffer à l'huile", a commenté M. Ciaccia.

Hydro

Ces chiffres ont fait bondir le ministre de l'Énergie, Guy Joron, et le président de l'Hydro-Québec, Robert Boyd.

Selon M. Joron, les chiffres du député de Mont-Royal, qui émanent d'un marchand d'huile, "ne sont pas sérieux".

Le ministre a plus confiance aux statistiques en provenance de l'Office national de l'énergie à Ottawa, du ministère fédéral de l'Énergie, de la direction générale de l'Énergie à Québec et de l'Hydro-Québec, qui affirment tous que le chauffage à l'électricité coûtera moins cher.

Quant au président de l'Hydro, Robert Boyd, il a cité un document préparé par le service de recherches de cette société d'Etat.

Le document étudie le coût de chauffage, en 1976, 1978 et 1980, d'une maison de 1.100 pieds carrés selon l'hypothèse d'un chauffage à l'électricité ou de l'utilisation de l'huile.

PROJET DE LOI SUR L'ASSURANCE AUTOMOBILE

COMMISSION PARLEMENTAIRE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières annonce que les audiences de la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi no 67 intitulé « Loi sur l'assurance-automobile » débuteront le 27 septembre à 10 heures à la salle 81 de l'Édifice « A ».

Les personnes ou groupes désireux de se faire entendre devront envoyer leur mémoire à:

Secrétariat des Commissions parlementaires
Chambre 2, Édifice « A »
Hôtel du Gouvernement Québec Tél.: 643-2722



Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières

FAITES VITE!

LA LOTO CANADA
D'ÉTÉ
VOUS OFFRE
DES PRIX BEAUX
ET CHAUDS!

12 prix de \$1 MILLION
8 prix de \$100 000
jusqu'à 150 000 prix offerts

Avec vous, nous participons aux
Jeux du Commonwealth.

\$ MILLION Loto
Canada



ARTS ET SPECTACLES

CKRS-TV

JEUDI 15 SEPTEMBRE 1977	VENREDI 16 SEPTEMBRE 1977
9.30 Mire et 1,000 cycles	9.30 Mire et 1,000 cycles
9.45 Mire et musique	9.45 Mire et musique
9.58 Ouverture du poste: Je m'arrête	9.58 Ouverture du poste: Je m'arrête
10.00 Les Chiboukis	10.00 Clak
10.15 Les histoires merveilleuses de Signor Franco Cavani	10.15 Histoire de Benjamin
11.00 Les trouvailles de Clémence	10.30 Conseil-express
11.30 La maison des bois	11.00 A communiquer
12.00 Au soleil du midi	11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.30 Les faucheurs de marguerite	12.00 Au soleil du midi
13.00 Sur des roulettes	12.30 La cuisine d'ailleurs
13.31 Téléjournal	13.00 Sur des roulettes
13.36 Reflets d'un pays	13.31 Téléjournal
14.31 Cinéma: "Le bossu de Rome"	13.36 Reflets d'un pays
16.00 Animagerie	14.31 Cinéma: "La grande farandole"
16.30 Fanfréluche	16.00 Animagerie
17.00 Ardechois coeur fidèle	16.30 Maigrichon et Gras Double
18.00 Au fil de l'actualité	17.00 Cirques du monde
18.20 Bagatelle	18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Marcus Welby	18.20 Bagatelle
19.30 Les grands films: "Kamouraska"	18.30 Les plus beaux films: "Le masque arrache"
21.45 La religion à la télévision	20.31 Aller retour
22.45 Téléjournal national, international et provincial	21.01 L'agriculture, les ressources naturelles et la télévision de R.-C. depuis 25 ans
23.10 Nouvelles du sport	22.00 Papa à raison
23.20 Angoisses	22.30 Téléjournal national, international et provincial
	22.55 Nouvelles du sport
	23.05 Cinéma: "Pleure pas la bouche pleine"
	00.30 Ciné-nuit: "Cannabis"

CJPM-TV

JEUDI, LE 15 SEPTEMBRE 1977	VENREDI, LE 16 SEPTEMBRE 1977
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Y'a du soleil
10.00 A la bonne heure	11.30 A votre service
11.15 A votre service	11.45 A tous les échos
11.45 A tous les échos	12.15 Les nouvelles du midi
12.15 Les nouvelles du midi	12.30 Diner chaud
12.30 Diner chaud	13.30 Cinéma: "Le gorille a mordu l'archevêque"
13.30 Cinéma: "Le gorille a mordu l'archevêque"	15.00 Une heure avec vous
15.00 Une heure avec vous	16.00 M. Tranquille
16.00 M. Tranquille	16.30 Les nouveaux Tannants
16.30 Les nouveaux Tannants	17.30 Parle parle, jase jase
17.30 Parle parle, jase jase	18.30 Studio Six
18.30 Studio Six	19.00 Medecin d'aujourd'hui
19.00 Symphonien	20.00 Montréal en parle
19.30 Les ennus de Marie	20.30 Première chance
20.00 L'union fait la farce	21.00 Les champions
20.30 Jeudi 20h30: "Le droit d'aimer"	22.00 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA	22.15 Région 02
23.00 Dernière édition	22.30 Les nouvelles TVA
23.10 Fin de soirée: "Chair en feu"	23.00 Dernière édition
	23.10 Fin de soirée: "Hypnose, la folie du massacre"

CBJET

JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1977	VENREDI, 16 SEPTEMBRE 1977
10.00 The Friendly Giant	10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami	10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show	12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News	12.55 CBC News
13.00 Focus	13.00 Focus
13.30 Hoe Hoe Hoe	13.30 Hoe Hoe Hoe
14.00 Ryan's Hope	14.00 Ryan's Hope
14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30	15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks	15.30 Celebrity Cooks
16.00 T.B.A.	16.00 T.B.A.
16.30 One Northern Summer	16.30 One Northern Summer
17.00 Klahanie	16.30 Nic "N" Pic
17.30 All in the Family	17.00 Apple Cider Time
18.00 The City at Six	17.30 All in the Family
18.30 Who's New	18.00 The City at Six
19.00 Reach for the Top	18.30 Kinda Kountry
19.30 National Playoffs	19.00 The Bob Newhart Show (Last)
19.30 Welcome Back, Kotter	19.30 Judy and Jim (Last)
20.00 T.B.A.	20.00 The Mary Tyler Moore Show (Last)
20.30 M.A.S.H.	20.30 Three's Company
21.00 Documentary	21.00 Western Concert
21.30 Showcase (Last)	22.00 Big Hawaii (First)
22.00 On the Evidence (Last)	23.00 The National
23.00 The National	23.22 The City Tonight
23.22 The City Tonight	23.40 Cine-Six
23.40 Cine-Six	

SUR LE CABLE

TECS-TV RADIO QUEBEC

CANAL 13	CANAL 8
JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1977	JEUDI 15 SEPTEMBRE
8.00 Cartes, petites annonces	13.00 Bonjour, tambour-major - Lakeshore Concert Band
12.00 Documentaires	13.30 Les Sesterain
13.00 Cartes, petites annonces	14.00 Cine-été - Innocence sans protection
19.00 Cercle de presse	19.30 La maisonnée - Le procès d'Etienne
20.00 Cartes, petites annonces	20.00 Ciné-vacances: Yogi le nounours
	21.30 Ambroise raconte - Québec, capitale d'un empire

CJBR-TV

JEUDI, 15 Septembre	VENREDI, 16 Septembre
10.00 Les chiboukis	10.00 Clak
10.15 Signor Franco Cavani	10.15 Les histoires de Benjamin
10.30 Conseil Express	10.30 Conseil Express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 A communiquer
11.30 La maison des bois	11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Prince Saphir	12.00 Le monde en liberté
12.30 Les faucheurs de marguerites	12.30 La cuisine d'ailleurs
13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes
13.30 Téléjournal	13.35 Reflets d'un pays
13.35 Reflets d'un pays	14.30 Cinéma: Le grand bazar
14.30 Cinéma: L'ame d'un poète: Charles Trenet	16.00 Animagerie
16.00 Animagerie	16.30 Maigrichon et gras double
16.30 Fanfréluche	17.00 Les cirques du monde
17.00 Ardechois, coeur fidèle	18.00 Ce soir
18.00 Ce soir	18.30 Information régionale, locale et sportive
18.30 Information régionale, locale et sportive	19.00 Marcus Welby
19.30 Sur la côte du Pacifique	20.30 Aller retour
19.30 Kamouraska	21.00 L'agriculture, les ressources naturelles et la télévision de Radio-Canada depuis 25 ans
21.45 La religion à la Télévision	22.00 Orson Welles présente...
22.45 Téléjournal	22.30 Téléjournal
23.20 Angoisses: Le bal des monstres	23.00 Cinéma: L'emmerdeur
00.30 Cinéma: Harvey	00.05 Ciné nuit: Biletouri
1.00 FERMETURE	2.00 FERMETURE

WEZF-TV

JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1977	VENREDI, 16 SEPTEMBRE 1977
7.00 Good Morning America	7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club	9.00 PTL Club
11.00 Happy Days	11.00 Happy Days
11.30 Family Feud	11.30 Family Feud
12.00 The Better Sex	12.00 The Better Sex
12.30 Ryan's Hope	12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children	13.00 All my Children
14.00 \$20,000 Pyramid	14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live	14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital	15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night	16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show	16.30 The Merv Griffin Show
17.30 Flintstones	17.30 Flintstones
18.00 News	18.00 News
18.30 Star Trek	18.30 Star Trek
19.30 Green Acres	19.30 Green Acres
20.00 Coral Jungle	20.00 Preview of Saturday Morning Children's Program
21.00 Washington: Behind Close Doors	21.00 Washington: Behind Close Doors
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman	21.00 Washington: Behind Close Doors
23.30 Police Story/Thursday Night Special	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
	23.30 Baretta



ACTEUR ET DIRECTEUR -- Burt Reynolds se tient derrière l'acteur Pat O'Brien pendant que ce dernier dirige une scène du film "The End". Reynolds est directeur du film dans lequel il est lui-même acteur en compagnie de Pat O'Brien et Myrna Loy. (Téléphoto AP)

CRTC

Interview du président Boyle

OTTAWA (PC) -- M. Harry Boyle, président démissionnaire du Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes (CRTC) s'est plaint mardi, dans une interview, de n'avoir pas été autorisé à achever son mandat.

En avril 1976, dit-il, on lui avait offert la présidence du CRTC pour une période de deux années uniquement, alors que le décret ministériel autorisant la nomination prédisait que son mandat expirait en 1980.

Devant cette restriction, il a sérieusement hésité à assumer la fonction.

"Mais, dit-il, j'ai simplement fait taire mes sentiments..." par sens du devoir, aussi prétentieux que cela puisse paraître.

M. Boyle, qui avait gardé le silence

sur les circonstances entourant sa nomination, a fait cette déclaration après la publication par le cabinet de M. Trudeau de sa lettre de démission. C'est ce vendredi qu'il quitte ses fonctions.

Dans sa lettre, datée du 5 août, M. Boyle déclare: "Au moment de ma nomination, M. Gordon Robertson avait indiqué qu'on désirait limiter mon mandat à deux ans."

CINEMA

ALMA	Ciné-parc Jeanouis	Cartier	LA BAIE Saguenay
Dernière représentation: "Alma"	Dernière représentation: "La course contre l'enfer" - "La chevauchée terrible"	Dernière représentation: "Orgies macabres" - "Le retour des morts vivants"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"
CHICOUTIMI	Capitol	Impérial	CINEMAS PLACE DU ROYAUME
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Cinéma 1 Dernière représentation: "Une étrange petite fille" - "Trop petit mon ami"
CJBR-TV	Capitol	Impérial	Cinéma 2
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Dernière représentation: "La grande partouze" - "Les bijoux de famille"
WEZF-TV	Capitol	Impérial	Cinéma 3
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Dernière représentation: "La femme sans mari" - "Main basse sur la TV"
WEZF-TV	Capitol	Impérial	MISTASSINI
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Orphéon Dernière représentation: "King Kong s'est échappé" - "Les deux flibustiers"
WEZF-TV	Capitol	Impérial	DOLBEAU
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Météor Du 11 au 17 septembre incl.: "La police accuse, la loi acquitte" - "La violence appelle l'ordre"
WEZF-TV	Capitol	Impérial	JONQUIERE
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Bellevue Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"
WEZF-TV	Capitol	Impérial	Centre
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Dernière représentation: "Une étrange petite fille" - "Trop petit mon ami"
WEZF-TV	Capitol	Impérial	Elysee
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Dernière représentation: "Le retour des morts vivants" - "Orgies macabres"
WEZF-TV	Capitol	Impérial	NORMANDIN
Dernière représentation: "Canadien"	Dernière représentation: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes"	Dernière représentation: "La grande casse" - "La chevauchée sauvage"	Le Foyer Dernière représentation: "La maison de l'exorcisme" - "La police demande de l'aide"

Expéditions de peinture dans le Nord

par Marlène Orton

OTTAWA (PC) -- Depuis son premier voyage en Arctique, il y a près de 50 ans, Maurice Haycock estime avoir parcouru plusieurs centaines de milliers de milles dans le Nord canadien.

On aime le nord ou on ne l'aime pas, a dit M. Haycock au cours d'une interview. Pour moi, l'Arctique est un endroit merveilleux et j'adore y aller, juste pour flâner et voir ce qui s'y passe.

Chaque été depuis que son mari a pris sa retraite du ministère des Mines, Katherine Haycock le cède à son second amour. Un an avant ma retraite, en 1964, le gouvernement a découvert un riche gisement de fer dans l'île de Baffin, et on m'a envoyé là pour y recueillir quelques échantillons. J'avais emmené ma boîte de couleurs, et j'y retourne chaque année depuis ce temps.

M. Haycock, âgé de 77 ans, a vu l'Arctique pour la première fois en 1926, alors qu'il était étudiant; il a travaillé à un relevé géologique à Pangnirtung, dans l'île de Baffin. Peu de temps après il recevait son doctorat en géologie de l'Université de Princeton, et entrait au ministère des Mines de ce temps, comme minéralogiste.

Avec A. Y. Jackson

En 1927, à son retour d'un voyage dans l'Arctique, M. Haycock rencontra A. Y. Jackson, et c'est ainsi que débuta une longue amitié. Les deux hommes firent par la suite ensemble de nombreuses expéditions de peinture dans le Grand Nord. Jackson, membre du célèbre des Sept, est décédé en 1974. "J'étais à Ottawa pour organiser le laboratoire, et ce n'est qu'en 1949 que j'ai finalement effectué des travaux sur place au lac Athabasca. Dans l'intervalle, j'avais fait des voyages de peinture avec Jackson. Pendant toutes les années 50, avant que la maladie vienne ralentir ses activités, nous partions tous les deux chaque été, ou parfois au printemps et à l'automne."

Chez lui, M. Haycock a exposé un grand nombre de ses propres toiles sur les murs, et il a des milliers de croquis sur des tablettes, dans une étude aménagée au sous-sol. D'autres toiles, encore sont posées sur des pupitres et des tables. Des tubes de couleur et des pinceaux sont posés dans tous les coins, et une forte odeur de peinture flotte dans l'air.

Bien installé dans un fauteuil à dossier élevé, il passe les mains dans une épaisse chevelure argentée, et évoque des souvenirs.

Barren Lands

C'est en 1949 que j'ai été pour la première fois à Barren Lands avec Jackson, et nous y sommes retournés l'année suivante. Le dimanche, nous allions peindre aux environs du Grand Lac à l'Ours. Nous emportions un petit pot de thé et nos boîtes de couleurs, et nous nous prominions toute la journée autour des collines de Port Radium, buvant du thé chaud et peignant."

Selon Mme Haycock, son mari aurait peint environ 10,000 croquis au cours des 40 dernières années. Ces croquis sont comme des notes dont je me sers. Ils n'intéressent pas les autres, mais ils couvrent une longue période d'histoire."

Il indique du doigt une carte du Canada dont de grandes parties sont couvertes de peinture orange; ce sont les endroits qu'il a peints. Au cours des 10 dernières années, j'ai essayé de couvrir les sites où l'histoire a été écrite par les explorateurs."

M. Haycock a un profond respect pour l'Arctique et pour les gens qui l'habitent. Les Esquimaux sont des gens ingénieux. Ils ont appris à vivre dans ce pays hostile, avec les années."

VENREDI 16 SEPTEMBRE 1977, CANAL 8, 19h30, REPRISE SAMEDI 13h00, MINOUCHE, "Femme fatale". Les parents, devant s'absenter de la Brulardière, laissent le château à la garde des enfants et de Bastien, Minouche et Clotilde font une "partie".

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE, CANAL 8, 19h30, REPRISE LUNDI 13h00, CINE...PLUS, "La casse". Alors qu'il fait encore nuit noire, Azad et l'un de ses complices pénètrent dans la villa du riche Monsieur Tasco et repartent avec la plus belle collection d'émeraudes qui soit. Ce sera une course éperdue dans les rues d'Athènes afin de fuir l'inspecteur Zaccaria.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant: **Tél.: 545-1112**

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.

MOT MYSTERE

7 LETTRES CACHEES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15		
1	E	E	R	E	L	E	V	E	R	F	R	U	O	F	S	
2	R	T	E	R	I	C	C	O	L	E	S	E	U	N	P	
3	A	N	O	I	T	A	L	B	A	E	R	S	O	A	S	
4	T	O	U	R	T	E	G	N	S	E	I	S	E	D		
5	N	T	R	E	S	S	U	O	T	L	T	S	T	H	R	
6	E	O	S	E	U	G	R	O	L	A	I	I	R	O	A	
7	M	I	A	M	B	T	R	A	T	O	S	E	U	N	N	
8	E	R	N	P	I	S	I	A	N	N	O	M	T	F	I	G
9	V	E	T	A	R	I	E	S	U	R	E	E	F	E	A	
10	I	M	E	L	M	S	I	R	A	R	E	M	E	N	T	
11	T	E	R	E	E	L	T	I	T	R	E	S	S	T	N	
12	A	N	I	R	E	S	R	I	T	R	C	S	U	E	O	
13	L	T	F	N	R	R	E	V	U	R	O	T	R	E	M	
14	E	E	C	O	J	E	N	I	V	O	U	R	T	E	V	
15	R	E	M	R	I	O	S	R	I	N	E	V	O	S		

Ablation	Passions	Santé	Turbines
Arme	Pire	Silence	Truffes
	Pourpre	Soir	
Empaler	Pusillanime	Sortir	Vertu
		Souvenirs	
Honte	Rarement	Subir	
	Relativement		
Monstruosité	Représentations	Tare	
Montagnards	Restes	Tenter	
	Retors	Tirer	
Notoirement	Révéler	Titres	
	Rôles	Tonte	
Occire	Roses	Tourtes	
Orgues	Route	Tousser	
		Trouver	

SOLUTION du problème précédent: ANCETRE

CANADA EN BREF

Accident

CASTOR, Alberta (PC) — Trois ouvriers ont perdu la vie, mardi, dans le réservoir d'un puits de gaz naturel de Castor, à une centaine de milles de Red Deer.

Ils ont été identifiés comme étant MM. Allan Clements, 22 ans, de Fort Saskatchewan, Richard Barnes, 20 ans, d'Edmonton, et Douglas James Nelson, 20 ans, de Calgary.

Ils étaient à l'emploi de la société Crown Well Servicing, d'Edmonton, sous-entrepreneur de Quasar Petroleum, de Calgary.

Un représentant de Quasar a expliqué que le réservoir en question, qui mesure 50 pieds de longueur, huit pieds de largeur et 12 pieds de profondeur, sert à recevoir le liquide que l'on tire du puits.

Selon M. William Guzak, président de Crown Well, M. Clements est tombé dans le réservoir et ses deux compagnons se sont tués en essayant de lui sauver la vie.

Fraude dans le beurre

BRANTFORD, Ontario (PC) — Deux individus de Hull ont été cités à leur procès, mercredi, à l'issue d'une enquête préliminaire sous quatre accusations de fraude. Le montant du vol, selon l'inculpation, atteindrait \$50,000.

Les accusés sont Maurice Nadon, 37 ans, et son frère André, 32 ans.

Ils auraient subtilisé, entre le mois de mars 1975 et le mois d'avril 1976, 25,750 livres de beurre à la crèmerie Mohawk, de Brantford, ainsi que du beurre à d'autres crèmeries de Toronto, de Mitchell et de Pembroke, en Ontario.

Le juge W. A. MacDonald, de la Cour provinciale, a interdit la publication des témoignages à l'enquête préliminaire.

Forsey

GUELPH, Ont. (PC) — Un Québec indépendant risquerait de se révéler un régime répressif, selon le sénateur Eugene Forsey.

"Il existe une vieille tradition d'autoritarisme au Québec", a-t-il déclaré, mardi, à l'Université de Guelph.

D'après un historien du marxisme de l'Université de Waterloo à Kitchener, a poursuivi le sénateur, l'aile gauche du Parti québécois est plus radicale que les marxistes.

Le sénateur libéral d'Ontario a ajouté que cet historien fondait sa conclusion sur de fréquents échanges d'idées avec des membres du PQ.

Le sénateur, spécialiste des questions constitutionnelles, croit, par ailleurs, que des sanctions économiques pourraient être décrétées contre le Québec si la province venait à faire sécession unilatéralement et enfreignait les dispositions d'un amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Diplomate

TORONTO (PC) — Un journal de Toronto, The Sun, rapporte qu'un diplomate chinois a été frappé d'interdit de séjour au Canada après que la GRC l'eût surpris en flagrant délit d'activités reliées à l'espionnage.

Dans un article en provenance d'Ottawa, le journal précise qu'après avoir démenti l'information, le ministère des Affaires étrangères a confirmé, mardi, que l'incident s'était effectivement produit. Le ministère n'a pas révélé l'identité du diplomate ni les activités auxquelles il aurait été mêlé.

The Sun croit savoir, cependant, que la mesure faisait suite à des efforts accrus de la part de l'ambassade de la République populaire de Chine à Ottawa pour infiltrer des organisations sino-canadiennes en vue d'en remplacer la direction, souvent favorable au gouvernement de Taiwan, par des éléments plus favorables à Pékin.

Vote

BELLE RIVER, Ont. (PC) — Le maire de Belle River, M. John George, a rompu avec la tradition lors d'un vote au conseil municipal pour décider qui recevra une médaille d'argent commémorant le 25^e anniversaire du règne d'Elizabeth II. Une seule médaille peut être remise à un habitant de la ville. Or, le vote étant divisé à parts égales, et tout en admettant que "ce n'est pas très bien de faire cela", M. George a tranché la question en votant pour une motion le désignant comme récipiendaire de la médaille.

Délégation canadienne en Yougoslavie

BELGRADE (AFP) — Une délégation parlementaire canadienne forte de sept membres est arrivée mardi à Belgrade, pour une visite officielle en Yougoslavie qui se poursuivra jusqu'au 19 septembre.

Conduite par le député Robert Stanbury, la délégation sera reçue à Belgrade par M. Kiro Gligorov, président du Parlement fédéral. Elle doit faire ensuite une tournée à l'intérieur du pays qui la conduira en Macédoine, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro.

Universités

HALIFAX (PC) — Les présidents des universités des provinces atlantiques, qui doivent restreindre considérablement leurs budgets, craignent que ne s'élargisse le fossé entre leurs établissements et ceux du centre du Canada.

Les coûts d'opération ont grimpé alors que les fonds disponibles sont réduits du fait des problèmes économiques que rencontre le pays. Il est donc évident qu'il y a moins d'argent pour embaucher le personnel qualifié et améliorer les installations.

"Le gouvernement ne peut nous aider beaucoup, connaissant les mêmes problèmes que nous", de dire M. Jeffrey Holmes, directeur de l'Association des universités de l'Atlantique.

"A moins que la situation économique nationale ne s'améliore, nous connaissons des moments difficiles dans les années à venir."

Dans les années 60, a-t-il ajouté, les universités des Maritimes coulaient le fossé avec celles du reste du Canada, au chapitre des salaires. Mais, depuis le début des années 70, les provinces de l'Atlantique n'ont pas maintenu le même rythme et, de nouveau, le fossé s'est élargi.

Ford prolonge sa garantie

OAKVILLE, Ontario (PC) — La compagnie Ford du Canada annonce une prolongation de sa garantie sur toutes ses voitures et camionnettes de modèles 78.

M. Williams Hawkins, vice-président et directeur administratif, a précisé que Ford a prolongé la garantie sur la période d'ajustement de 90 jours à 12 mois ou 20,000 kilomètres.

"Le service pour les ajustements au moteur et aux parties mobiles du véhicule, pour une utilisation normale, sera fourni gratuitement par les concessionnaires Ford et Mercury."

La garantie sur les véhicules est par ailleurs modifiée en 12 mois ou 20,000 kilomètres, permettant ainsi un transfert au système métrique.

Visite officielle du souverain belge

OTTAWA (PC) — Le roi Beaudoin et la reine Fabiola de Belgique effectueront une visite officielle au Canada la semaine prochaine, qui les mènera successivement à Ottawa, Québec et St-Jean, Terre-Neuve.

Le ministère des Affaires extérieures, en rendant publics les détails de cette visite royale, a indiqué qu'il ne s'agissait que d'une visite de courtoisie en vue de resserrer les liens entre le Canada et la Belgique.

Le couple royal arrivera à Ottawa le lundi 19 septembre et regagnera Bruxelles le vendredi 23 septembre. Il sera accompagné d'une suite de 23 personnes, dont Léon Hurez, vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique ainsi

que de Alfred Cahen, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Les souverains belges seront accueillis à leur arrivée par le gouverneur général et rencontreront brièvement le premier ministre Trudeau.

Leur séjour à Ottawa comporte une brève cérémonie au cenotaphe et à la chapelle du souvenir. Le roi Beaudoin et la reine Fabiola seront invités à planter un arbre à la résidence du gouverneur général, à visiter le Musée de l'homme ainsi que d'assister à une représentation du Ballet royal de Winnipeg au Centre national des arts.

Les délégués qui assisteront à la Conférence du Commonwealth réunis à Ottawa, ont également été

invités à ce spectacle.

Le couple royal s'enverra ensuite pour Toronto où il déjeunera avec le premier ministre ontarien, William Davis et le lieutenant-gouverneur de la province, Mme Pauline McGibbon.

Le lendemain le roi des Belges sera l'invité du premier ministre René Lévesque à l'Assemblée nationale.

Le 23 septembre, le roi Beaudoin et la reine Fabiola visiteront St-Jean, Terre-Neuve, puis retourneront en Belgique.

Le roi Beaudoin n'aura aucune discussion d'ordre politique à l'occasion de son voyage au Canada. Sa biographie précise: "Souverain constitutionnel, il lui incombe de se placer au-dessus des idéologies, des préoccupations partisans, des discussions politiques et des intérêts économiques particuliers."

Toutefois, M. Léon Hurez doit rencontrer le ministre de l'Emploi, M. Bud Cullen ainsi que le ministre des Affaires extérieures, Don Jamieson, alors que M. Alfred Cahen discutera avec le conseiller du premier ministre M. Ivan Hcad.



VISITE ROYALE — Le roi Baudouin de Belgique et la reine Fabiola entreprendront lundi une visite officielle de cinq jours au Canada. Le roi et la reine visiteront Ottawa, Toronto, Québec et Saint-Jean, Terre-Neuve, avant de retourner en Belgique le 23 septembre. Il s'agira de la première visite d'un monarque belge au Canada.

(Telephoto PC)

Pépin demande de mettre la pédale douce

VANCOUVER (PC) — M. Jean-Luc Pépin a demandé aux radiodiffuseurs, mercredi, de ne pas donner trop d'importance aux énergumènes.

"S'il se présente un énergumène, a dit le président du groupe de travail sur l'unité canadienne, ne lui donnez pas la manchette, parce que le pays va éclater. Je ne sollicite pas une faveur, je ne fais que vous demander de bien faire votre travail."

Participant à un colloque du British Columbia Association of Broadcasters, M. Pépin a lancé un appel à l'unité.

"Ne soyez pas ambivalents, a-t-il déclaré. Si vous favorisez l'unité quand cela fait votre affaire et que vous êtes contre quand cela fait votre affaire, vous n'obtiendrez pas l'unité que vous désirez."

3e choix

Pour M. Pépin, le rôle du groupe de travailler sur l'unité est de tenter de trouver un 3e choix pour les Canadiens, entre le statu quo et la sécession du Québec.

En face de la politique séparatiste du Parti québécois, a-t-il souligné, il faut offrir un programme fédéraliste d'unité.

"Il est impératif de rassembler tous ces éléments (pour l'unité canadienne), afin que les gens comprennent le sens de ce pays. Si nous restons dans la vague, les gens qui auront à se prononcer au référendum ne seront pas attirés par notre option."

M. Pépin, qui dirige le groupe de travail avec l'ex-premier ministre ontarien John Robarts, s'est engagé à se rendre partout au Canada pour écouter les gens et les inciter à participer au débat sur l'unité.

Radio-Canada

Les Inuit voient une autre menace pour leur culture

OTTAWA (PC) — La survivance de la culture inuit, déjà menacée par la loi du Québec sur les langues, doit aussi faire face à la "menace insidieuse" de l'expansion de la télévision de Radio-Canada, dit Mme Aani Palliser, d'Inuit Tapirisat du Canada.

Et les problèmes créés par la culture étrangère du sud sont aggravés par les traquenards de la bureaucratie gouvernementale et la suffisance des Blancs, a-t-elle précisé mercredi dans une interview.

Depuis deux ans, Tapirisat (la fraternité nationale des Esquimaux) cherche à convaincre Ottawa que la télévision menace la culture inuit et demande des mesures protectrices. ITC s'est également entremis auprès des politiciens, de fonctionnaires et des moyens d'information.

"C'est tellement frustrant, dit-elle. Tout le monde est sympathique mais personne ne fait rien... On n'a fait absolument rien."

Faire ainsi les couloirs est humiliant, dit-elle, en attendant pour une deuxième journée d'être entendue par le Conseil canadien de la radio-télévision et des communi-

cations qui doit entendre une requête de Radio-Canada pour implanter un service de radio-télédiffusion à Spence Bay, Territoires du Nord-Ouest.

Inuit Tapirisat se plaignait au Conseil dès 1976 de la menace de la télévision; aussitôt, on lui envoyait par télex un message pour lui dire qu'elle n'avait pas besoin d'envoyer une délégation aux audiences.

La fraternité a protesté énergiquement, disant qu'une délégation était en route vers le Sud avant l'arrivée du message et qu'elle n'avait jamais eu l'occasion d'exprimer ses vues devant le conseil. Ce dernier, sur ce, a changé d'avis mais a demandé que la délégation limite à dix minutes son exposé.

Mme Palliser se demande si les Inuit ne devront pas recourir aux mêmes tactiques qu'à Fort Chimo plus tôt ce mois-ci.

Les Inuit veulent des émissions conçues pour eux et produites chez eux et en Inuktitut, leur langue. A l'heure présente, sur 112 heures d'émissions par semaine, ils n'entendent parler leur langue que durant 30 minutes, et c'est la seule langue non anglaise qu'ils entendent.

La reine Elizabeth fera la lecture du discours du trône

OTTAWA (PC) — La reine Elizabeth II donnera lecture du discours du trône à l'ouverture de la troisième session du 30^e Parlement, le mardi 18 octobre.

C'est ce qu'a annoncé, mercredi, le bureau du premier ministre Trudeau, qui a, par ailleurs, publié le programme de la visite royale dans la région de la capitale canadienne, du 14 au 19 octobre.

Accompagné de son époux, le duc d'Edimbourg, la reine Elizabeth visite cette année le Canada à l'occasion de son jubilé d'argent.

Au cours de son séjour à Ottawa, la reine sera notamment reçue à déjeuner par le premier

ministre Trudeau, en compagnie des premiers ministres des provinces, le dimanche 16 octobre.

Le couple royal arrivera à Ottawa, le vendredi 14, à bord d'un avion des Forces armées canadiennes.

Samedi, entre autres activités, la reine inaugurerait une nouvelle exposition au Musée national de l'homme et elle assistera à la première demie du match de football opposant les Rough

Riders d'Ottawa aux Tiger Cats d'Hamilton.

La souveraine prononcera une allocution télédiffusée à travers le pays le dimanche 16 octobre.

Le lundi, la reine visitera notamment les élèves d'une école d'Ottawa suivant des cours intensifs de français, et elle assistera à un spectacle multiculturel.

Le mardi, après la lecture du discours du trône au Parlement, la

reine assistera à un dîner offert par le président du Sénat et le président de la Chambre des communes en présence des députés et sénateurs.

Le couple royal quittera le Canada à bord d'un avion des Forces armées canadiennes le mercredi 19 octobre.

Autres temps — autres mesures 20°C est la température normale d'une pièce 30°C est un beau jour d'été 10°C veut dire qu'il faut porter un manteau

14 ANS

**UNE
ETRANGE PETITE FILLE**

Elle a le pouvoir... de terroriser.

2^{ème} film: Trop petit mon ami

saguenay Semaine à 7h30 p.m.
Dim: 6h30 et 8h00 p.m.

2 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7:30 PROJECTION au CREPUSCULE

Vous êtes la cible d'un tueur démoniaque...

En deux minutes la vie de 91,000 personnes fut changée à tout jamais!

UN TUEUR DANS LA FOULE

CHARLTON HESTON

LE FILM QUI A BOULEVERSE DES MILLIERS DE SPECTATEURS.

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

ciné-parc SAGUENAY 1

Le docteur n'a jamais dit qu'une CHOSE pareille pourrait venir au monde.

LE MONSTRE EST VIVANT

2^{ème} GRAND SUCCES

WESTERN A SON MEILLEUR. UNE GRANDE SATIRE LE "CA TIRE"

LE SHERIF EST EN PRISON!

ciné-parc SAGUENAY 2

A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

LES CINEMAS FRANCE FILM

UN ARTIFICE DE COULEURS ET UNE EXPLOSION DE BONS

EMERSON LAKE & PALMER

pictures at an exhibition

WELCOME TO MY NIGHTMARE

AUCI COOPER

place du royaume 1 centre Des DEMAIN!

3^e SEMAINE

AUSSI LA FEMME SANS MARI

SAM. A 6H30 P.M. DIM. CONTINUEL A 1H00 P.M.

ca c'est du cinema! 18 ANS

Projections Spéciales

EXASPERATION SEXUELLE

Des DEMAIN!

4 OSCARS à Hollywood

MEILLEURE ACTRICE

MEILLEUR ACTEUR

MAIN BASSE SUR LA TV

place du royaume 3

des filles... dynamiques un spectacle unique

LA KERMESE EROTIQUE

La Grande Culbute

place du royaume 2 Des DEMAIN!

SPECIAL 3 FILMS POUR TOUS

ENFANTS \$0.99 ADULTES \$1.99

ATTENTION ON VA S'ACHER... impérial

Des DEMAIN!



A vous de juger...

Pour bien des gens, Canadian Tire est le seul choix en fait de pneus. Nous offrons en effet tant d'avantages: bas prix, rabais au comptant, Assurance Routière et service d'installation. Mais comparez d'abord ailleurs pour mieux juger... soyez certain de ne pas vous tromper!

2+2 Voie-Large à 2 plis polyester ceinturés de fibre de verre

Notre Turnpike 2+2 Voie-Large a 2 ceintures en fibre de verre sur 2 plis en polyester, ce qui en fait un bon choix pour qui veut voie large et ceinture. Construction similaire à celle des pneus standard d'origine des autos du début des années 70.

Grâce à ses perfectionnements il est néanmoins très supérieur aux pneus d'origine de l'époque et il est, en fait, l'un des plus fiables pneus de tourisme actuels. Il a une cote de rendement de 25.000 milles.

5 ans d'Assurance Routière

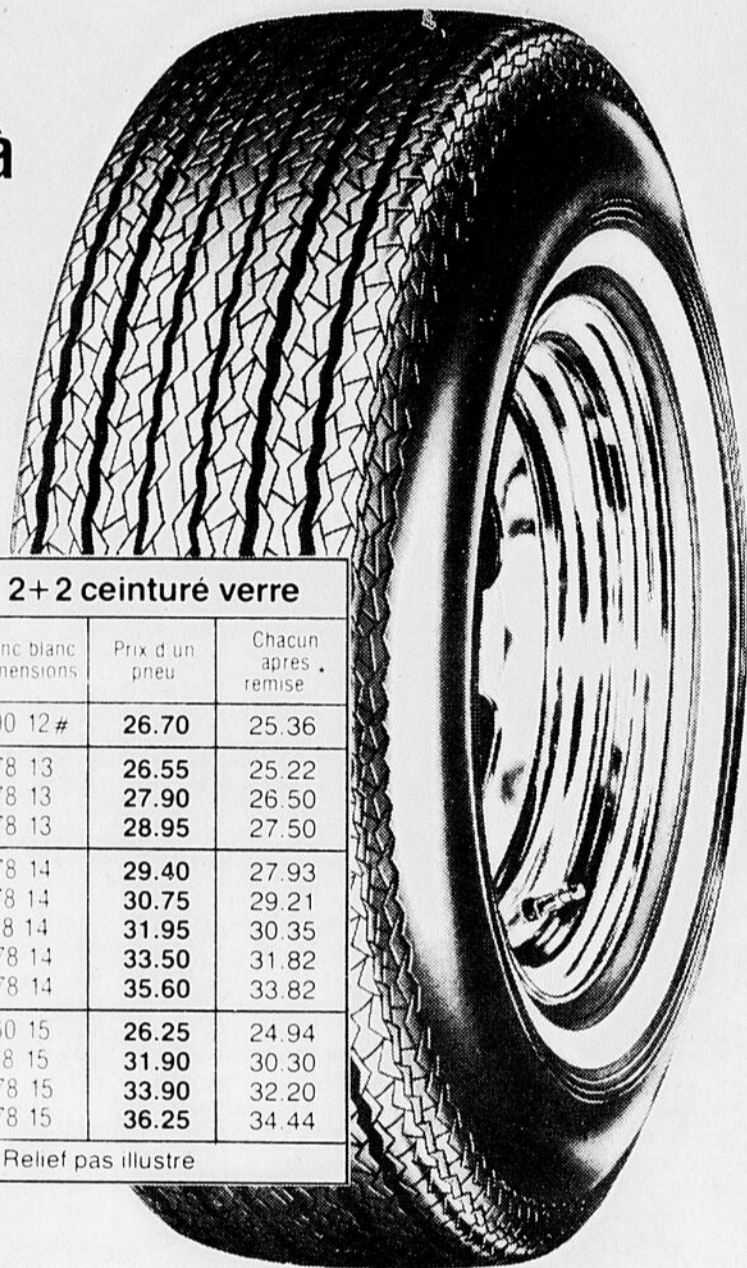
E78 14 FLANC BLANC

30⁷⁵ chacun

après remise au comptant* **29²¹** chac

2+2 ceinturé verre		
Flanc blanc Dimensions	Prix d'un pneu	Chacun après remise
600 12 #	26.70	25.36
A78 13	26.55	25.22
B78 13	27.90	26.50
C78 13	28.95	27.50
C78 14	29.40	27.93
E78 14	30.75	29.21
F78 14	31.95	30.35
G78 14	33.50	31.82
H78 14	35.60	33.82
560 15	26.25	24.94
F78 15	31.90	30.30
G78 15	33.90	32.20
H78 15	36.25	34.44

Relief pas illustré



Radial Supreme ceinturé d'acier

Un pneu de construction perfectionnée... un meilleur millage, une plus grande sécurité pour votre famille

ER78/14 FLANC BLANC

55²⁵ chacun

par 2 ou plus après remise* **48⁶⁹** chac

Radial ceinturé d'acier		
Flanc blanc Dimensions	Prix d'un pneu	2 ou plus Ch. après remise *
165R 13 #	44.95	38.90
BR78 13	46.90	40.75
DR78 14 #	53.40	46.93
ER78 14	55.25	48.69
FR78 14	57.20	50.54
GR78 14	58.45	51.73
HR78 14	61.60	54.72
165R 15 #	46.95	40.80
GR78 15	59.75	52.96
HR78 15	62.90	55.95
JR78 15 #	65.70	58.61
LR78 15	69.80	62.51

Relief pas illustré

Le Super-Lastic Supreme est un de nos meilleurs pneus toute performance, de conception analogue à celle des radiaux ceinturés d'acier des voitures neuves. Carcasse à 2 plis polyester pour stabilité et douceur et 2 ceintures d'acier pour tenue de route et longue durée. En 14 et 15" de série 78, 2 plis supplémentaires en nylon sous sa semelle à sculptures ouvertes pour plus d'endurance à grande vitesse. Améliorez votre millage en toute sécurité avec le radial ceinturé d'acier Supreme. Il a une cote de rendement de 40.000 milles.

5 ans d'Assurance Routière



Le polyester... pour conduite douce, sans bruit et confortable

E78/14 FLANC BLANC

27⁹⁵ chacun

après remise au comptant* **26⁵⁵** chac

Safety 99 polyester		
Flanc blanc Dimensions	Prix d'un pneu	Chacun après remise
A78 13	23.95	22.75
B78 13	25.20	23.94
C78 14	26.20	24.89
E78 14	27.95	26.55
F78 14	29.45	27.98
G78 14	30.90	29.35
560 15 #	23.95	22.75
G78 15	31.55	29.97
H78 15	33.95	32.25
J78 15 #	36.80	34.96

Relief pas illustré

Ses 4 plis en polyester en font un pneu en biais de roulement souple, sans aucun durcissement au froid

Le Safety 99 en polyester assure un plaisant confort dans un profil abaisse, moderne. En polyester au lieu de nylon, il résiste beaucoup mieux au durcissement au froid, ce qui se traduit par des démarrages sans cognements ni vibrations après une nuit de stationnement par grand froid.

Le câble en polyester procure légèrement plus de dureté et de maniabilité car il réduit la torsion de la semelle. Semelle très stable à 7 profondes cannelures et épaulement carré. Un pneu attrayant à cote de rendement de 20.000 milles.

5 ans d'Assurance Routière



Pneus de camions NYLON

Dimensions	Nom du pneu	Équivalence en plis et charge	Prix de chacun avant remise	Chacun après remise au comptant	Assurance Routière
6 70 15	Turnpike Express	6C	33.50	31.82	1.40
	Turnpike Express s. ch.	6C	36.45	34.63	1.52
	Master Highway	6C	33.80	32.11	1.41
	Master Highway s. ch.	6C	37.20	35.34	1.55
G78 15LT	Turnpike Express s. ch. #	6C	41.95	39.85	1.75
7 00 15	Turnpike Express	6C	37.30	35.43	1.55
	Turnpike Express s. ch.	6C	38.90	36.95	1.62
	Master Highway	6C	38.75	36.81	1.61
H78 15LT	Turnpike Express s. ch. #	6C	45.40	43.13	1.89
6 50 16	Turnpike Express	6C	35.35	33.58	1.47
	Turnpike Express s. ch.	6C	38.55	36.62	1.61
	Master Highway	6C	36.95	35.10	1.54
	Master Highway s. ch.	6C	39.95	37.95	1.66
7 00 16	Turnpike Express	6C	39.20	37.24	1.63
	Master Highway	6C	40.35	38.33	1.68
7 50 16	Turnpike Express	8D	47.95	45.55	2.00
	Master Highway	8D	53.95	51.25	2.25
8 00 16 5	Master Highway s. ch.	8D	47.75	45.36	1.99
8 75 16 5	Super Turnpike s. ch. #	8D	59.50	56.52	2.48
	Master Highway s. ch. #	8D	59.50	56.52	2.48
9 50 16 5	Super Turnpike s. ch. #	8D	62.35	59.23	2.60
	Master Highway s. ch.	8D	63.95	60.75	2.66

Relief pas illustré s. ch. = sans chambre

Pneus costauds à plis en biais pour camionnettes et véhicules récréatifs. En épais nylon Du Pont, leur carcasse résiste très bien aux chocs et dure très longtemps.

Assurance Routière disponible en supplément

1. Master Highway à cannelures, un pneu moderne à lamelles s'emboitant les unes dans les autres pour réduire le bruit et améliorer direction et traction.

2. Turnpike Express à cannelures à éléments de relief spéciaux et profondes sculptures offrant un excellent contrôle latéral de la direction.

***5% DE REMISE**
au comptant sur les pneus au lieu de billets-bonis

5 ans d'Assurance Routière sur pneus de tourisme ci-dessus rendus dangereux par tout dommage dû aux conditions de la route.

La cote de rendement peut être facilement excédée en conditions normales. Elle n'est ni une garantie ni le maximum de millage du pneu mais plutôt la probabilité relative de millage de pneus utilisés en conditions comparables.



Demandez une Carte Canadian Tire

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

Pose gratuite

Nous poserons gratuitement nos pneus de tourisme sur la plupart des jantes avec l'achat de nos valves Dill ou Schrader au prix courant de \$1.00. Nous devons poser ensemble la valve et le pneu.

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
Place du Royaume

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834